

## LA BACTÉRIE DU LÉGIONNAIRE

# 40% DES CHAUFFE-EAU DOMESTIQUES CONTAMINÉS

♦ Au moins 40 pour 100 des chauffe-eau électriques résidentiels de la région de Québec sont contaminés par la bactérie du légionnaire. Rien n'indique pour le moment toutefois que cette présence de la "légionnalose" affecte la santé des résidents.

par Roger BELLEFEUILLE

C'est ce que révèle une étude effectuée à l'automne dans huit municipalités de la région de Québec par une équipe du département de santé communautaire du CHUL. Le dernier rapport annuel du Fonds de la

recherche en santé au Québec en fait brièvement mention. Ce dépistage systématique était sous la direction du Dr Jean Joly, microbiologiste à l'Hôtel-Dieu de Québec.

Au total, l'eau de quelque 700 appareils, chauffés à l'électricité ou au gaz, selon un échantillonnage au hasard, a été analysée. Les villes de Québec, Silley, Sainte-Foy et Val-Bélair font partie, entre autres municipalités, de l'échantillon. Les épreuves sérologiques pour déterminer une possible incidence infectieuse chez des usagers sont en cours.

Ces tests peuvent fort bien démontrer, entre autres constatations,

que des sujets ont à un moment ou l'autre été en contact avec cette bactérie, mais les anti-corps aidant, l'organisme aurait développé une immunité.

Selon les explications fournies au SOLEIL par le Dr Eric de Wailly, résident en santé communautaire au CHUL, qui a participé à une partie de l'étude, les chauffe-eau électriques présentent un milieu de culture plus sensible que les appareils chauffés au gaz. L'eau, à la base de ces derniers, serait plus chaude que dans l'autre type ce qui aurait pour effet

Lire A-2, CONTAMINÉS

# LE SOLEIL

MARDI 6 JANVIER 1987  
QUÉBEC, 91e année, no 8

44 pages, 3 cahiers - 1 tabloïd

Livraison à domicile (7 jours) 2,75\$

les de la Madeleine-Gaspé-Rivière-au-Renard-Perce-Abitibi 50¢

35¢

dépôts garantis **6 3/4%**  
30 jours  
FIDUCIE PRÊT ET REVENU  
692-1221 / 626-1221 / 659-1814

## TABLOÏD SPORT

### TRETIAK: PLANTE EST ENCORE LE PLUS GRAND

♦ Jacques Plante demeure le plus grand des grands gardiens de but pour Vladislav Tretiak qui n'a jamais caché son admiration pour Plante. Notre journaliste Réal Labbé nous rapporte les propos tenus par le gardien de but vedette des Soviétiques, au tournoi olympique de Calgary. Aujourd'hui, Tretiak, ambassadeur de Rendez-Vous 87, est de passage à Québec en compagnie de son épouse.



Page 4 Vladislav Tretiak

### MOSCOU PUNIRA SES JOUEURS DE HOCKEY JUNIOR

Un journaliste du bureau de l'agence soviétique Tass, à Prague, a déclaré hier que les joueurs de son pays seraient réprimandés et punis pour avoir été mêlés à une bagarre générale lors du match contre le Canada, lors de la dernière journée du championnat mondial de hockey junior, dimanche en Tchécoslovaquie. Suite à cet incident, les deux équipes ont été disqualifiées et le Canada, qui était au moins assuré du bronze, a perdu toute chance de médaille à cette compétition.

### LA BAGARRE VUE PAR UN QUÉBÉCOIS

Pages 2 et 3

# GUÉRISON DU DIABÈTE EN LABORATOIRE

♦ Trois chercheurs canadiens sont parvenus à éliminer le diabète chez des rats de laboratoire et ils estiment que leur technique pourrait guérir définitivement la maladie chez les humains.

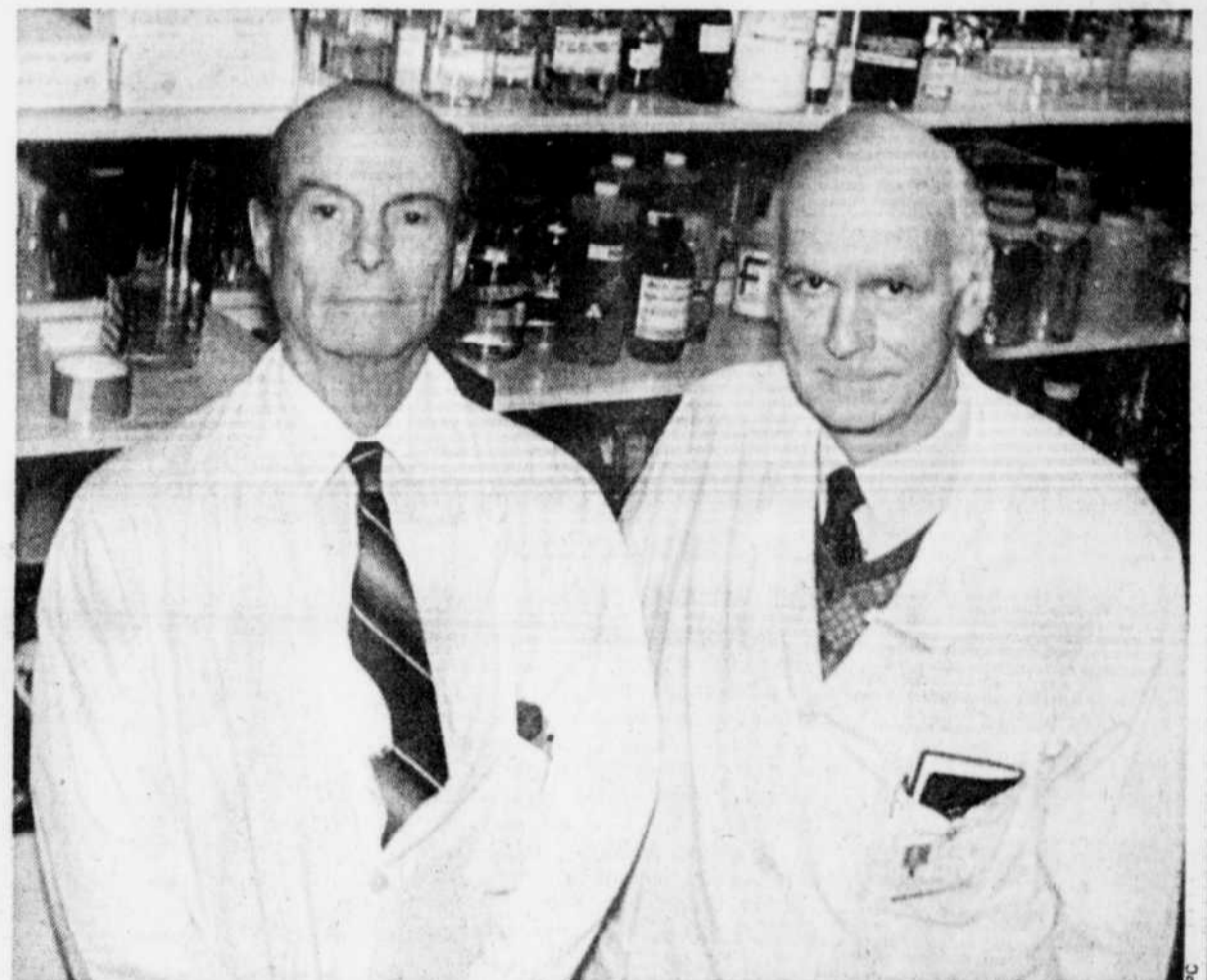
par la Presse Canadienne

Les docteurs Bernard Leibel, Julio Martin et Walter Zingg de l'université de Toronto croient que leurs travaux pourraient un jour permettre aux bénéficiaires de greffes d'organes de se passer totalement des médicaments anti-rejet qu'ils doivent présentement absorber jusqu'à la fin de leur vie.

Il faudra encore au moins un an de travail avant que la procédure puisse être expérimentée chez les êtres humains. Mais selon le docteur Leibel, un pionnier de la recherche sur le diabète depuis près de 50 ans, grâce à cette découverte, les 1.5 million de diabétiques que compte le pays pourraient à nouveau mener une vie parfaitement normale.

"Les diabétiques n'auraient plus besoin d'insuline, ni de régime alimentaire particulier", a expliqué le chercheur hier, au cours d'une interview depuis Toronto. "Les patients seraient entièrement libérés des contraintes de la maladie."

Lire A-2, DIABÈTE  
Autres informations à la page A-2



Les chercheurs de l'université de Toronto, les docteurs Bernard Leibel, à gauche, et Walter Zingg posant hier dans leur laboratoire. Avec leur collègue Julio Martin, ils ont éliminé le diabète chez des rats de laboratoire.



### USINE DE BÂTONS DE HOCKEY EN FLAMMES

♦ Un violent incendie a complètement détruit hier les installations de la compagnie "Les Bâtons de hockey Victoriaville (Canada) Inc.", causant des dégâts matériels de plus de \$2 millions à cette vieille usine qui fut jadis l'un des plus beaux fleurons des Bois Francs et qui ne sera probablement pas reconstruite. 70 personnes y travaillaient. Notre journaliste Fortunat Marcoux s'est rendu sur les lieux.

Page A-3

### SOMMAIRE

- Alain Bouchard.....A-3
- Annonces classées.....
- .....C-5 à C-8
- Arts.....A-7 et A-8
- Bridge.....C-7
- Crayons de soleil.....B-10
- Décès.....C-9
- Dossiers.....B-5
- Economie.....B-6 à B-9
- Editorial.....B-4
- Horoscope.....C-7
- Mode.....C-1 à C-4
- Monde.....A-6
- Mots croisés.....C-7
- Mot mystère.....C-6
- Où aller à Québec.....A-8
- Patron.....C-7
- Régions.....Cahier B
- Télévision.....A-8

### MÉTÉO



Nuageux avec quelques flocons de neige. Maximum de moins 4. Demain: peu de changement.

Détails, page C-5

### LA DAVIE ÉPROUVE DES PROBLÈMES À PAYER SES EMPLOYÉS

♦ Confrontée à des problèmes financiers, la Versatile Davie, propriété de Versatile Corporation, éprouve maintenant de sérieuses difficultés à payer ses employés. Notre journaliste Réjean Lacombe explique.

Page A-3

### MODE

### UNE VAGUE RÉTRO POUR LES MAILLOTS DE BAIN 87

♦ C'est sous l'influence très rétro des années 40 et 50 que se profilent les nouvelles silhouettes de maillots de bain 1987. Pour avoir un avant-goût de ce que nous réserve la prochaine saison estivale, il suffit de jeter un coup d'œil aux collections de croisières. Celles qui prennent cet hiver des vacances sous les tropiques n'auront que l'embaras du choix. Voir cahier C



**JEUDI**

**Cahier: Vidéo-Son**

## DIABÈTE (suite de la première page)

Les trois chercheurs ont élaboré une technique au moyen de laquelle de petites quantités de tissus sains sont injectées à des patients pendant une certaine période de temps, avant de procéder à une transplantation d'organe. Les scientifiques croient que cette façon de procéder permet à l'organisme de s'adapter, à l'avance, aux tissus étrangers et réduit le risque de rejet de l'organe greffé.

Au cours de leur première tentative, les scientifiques ont injecté de petites quantités de tissus pancréatiques à des rats diabétiques: environ un millionième du poids de leur pancréas par jour pour commencer, en doublant cette quantité à toutes les deux semaines, pendant un an, avant de procéder à la transplantation de 500 à 800 cellules connues sous le nom d'îlots de Langerhans, responsables de la production d'insuline, qui régularise le taux de sucre dans le sang.

Au bout de cette période, deux rats sur cinq étaient guéris.

D'autres rats atteints du diabète ont reçu la même trans-

plantation de cellules du pancréas, mais aucun d'entre eux n'a pu être guéri.

L'avantage de la procédure d'adaptation est qu'elle pourrait éliminer la nécessité de prendre des médicaments pour éviter le rejet d'une greffe d'organe. Dans le cas des diabétiques qui reçoivent un pancréas artificiel, ces médicaments s'avèrent quelquefois toxiques, ou provoquent d'autres maladies.

"Si notre méthode s'avère applicable aux êtres humains, de tels médicaments ne seraient plus nécessaires", a affirmé le docteur Leibel, dont les travaux sur le diabète remontent à sa collaboration avec le docteur Frederick Banting, en 1938. Le Dr Leibel a aussi contribué à développer le pancréas artificiel, dans les années 50. Selon lui, le concept d'adaptation pourrait s'appliquer à l'implantation d'autres organes que le pancréas.

Le diabète est la troisième principale cause de décès en Amérique du Nord après les maladies cardiaques et le cancer. ●

## CONTAMINÉS (suite de la première page)

d'éliminer l'agent infectieux.

La vapeur d'eau d'une douche serait un secteur privilégié de la bactérie entre autres conditions de contamination.

Le directeur de la recherche, le Dr Joly, a été particulièrement avare de commentaires, sinon de confirmer que le pourcentage de 40 pour 100 relevé était exact. Il compte publier dans quelques mois les résultats complets de cette étude dans une revue scientifique. Or, les normes de publication dans le milieu de la recherche médicale sont extrêmement rigides et excluent au départ toute diffusion préalable dans des médias non spécialisés.

### Hôpital

Par ailleurs, une autre étude portant aussi sur la même bactérie, c'est-à-dire la "legionella pneumophila", sera amorcée ce mois-ci dans 14 centres hospitaliers de la province choisis aussi au hasard. La recherche porte plus spécifiquement sur les réseaux d'adduction d'eau potable. LE SOLEIL n'a pu obtenir la liste des établissements visés par ces travaux.

L'hôpital du Saint-Sacrement de Québec n'est cependant pas du nombre.

Non sans quelque émoi, une dizaine de cas de pneumonie causés par la "legionellose" avaient été dépistés au cours de l'hiver 1984 à ce centre hospitalier.

Or, de confier au SOLEIL le président du comité des maladies infectieuses de Saint-Sacrement, le Dr Gilles Murray, en dépit de tous les efforts déployés, la bactérie est toujours présente dans ces murs. Le

## Un gazon très facile d'entretien

♦ EDMONTON (AFP) - Finies les angoisses des banlieusards réveillés par le bruit de leur gazon qui pousse et qu'il faut couper et recouper: un généticien et un technicien canadiens ont en effet mis au point une pelouse qui pousse si lentement qu'il suffit désormais de la tondre une seule fois par an.

La société Texbeau d'Edmonton n'a d'ailleurs pas attendu pour se porter acquéreur des droits de cette découverte du professeur Jan Weijer de l'Université du Manitoba et de son adjoint Barry Hill.

Le nouveau produit, a indiqué hier son président Neal Beaumont, existe en 19 variétés, nécessite très peu d'arrosage, presque pas d'engrais et résiste aux mauvaises herbes.

Il coûte 30 pour 100 plus cher que la plupart des gazons traditionnels et il devrait être disponible sur le marché d'ici à quatre ans.

Des 7,7 millions de dollars versés par la société pour l'achat des droits, 4,3 millions sont allés au généticien, 1,1 million au technicien et 2,3 millions à l'Université du Manitoba.

De plus, le professeur Weijer est devenu dans le cadre de cette transaction le principal actionnaire de la société qui prévoit se lancer à l'assaut des marchés étrangers sous le nom d'International Low Maintenance Grasses Inc. ●

surchauffement de l'eau, le nettoyage des tuyaux et des traitements chocs au chlore n'ont pas réussi à éliminer le pernicieux intrus.

Toutefois, tient-il à préciser, aucune contamination tant chez le personnel que chez les patients n'a été décelée depuis l'épisode de 1984.

Des mesures spécifiques ont été prises cependant pour protéger les malades moins résistants contre ce type d'agression infectieuse.

Cette bactérie n'a pratiquement pas de prise sur les personnes généralement en bonne santé. Des malades dont le système immunitaire est déjà grandement affaibli, les fumeurs à la chaîne, les personnes atteintes de troubles respiratoires chroniques sont considérées comme plus vulnérables. La forme la plus grave de manifestation est la pneumonie.

C'est en 1976 que celui-ci a été identifié à l'occasion d'un imposant congrès de légionnaires américains dans un hôtel de Philadelphie. Le mal avait alors emporté 34 participants.

La bactérie est omniprésente dans la nature, de préciser le Dr Murray. Il ne croit pas non plus que Saint-Sacrement soit le seul hôpital de la province à connaître ce problème. ●

## Le Beaujolais est-il sein?

♦ LYON (Reuter) — Un mal qui répand la terreur, mal que le ciel en sa fureur inventa pour punir les excès des buveurs, vient de s'abattre sur le Beaujolais: la gynécomastie, dont le symptôme est le développement de seins chez l'homme.

De source médicale, on précisait lundi que cinq viticulteurs de la région ont été tour à tour hospitalisés et opérés pour une grosseur du sein au cours des dernières semaines.

"Mon sein gauche a grossi depuis le mois de juillet pour devenir aussi important qu'un sein de jeune fille. J'ai d'abord cru à une tumeur cancéreuse et puis j'ai été opéré", raconte un des infortunés viticulteurs, Jean-Paul Pulliat, exploitant à Denice, dans le Bas-Beaujolais.

Le fait que le mal ait frappé en quelques semaines des personnes vivant dans la même région et pratiquant le même métier ne manque pas d'intriguer de nombreux habitants du Beaujolais dont le vin est davantage connu pour faire pousser des ailes à ses adeptes que des seins à ses viticulteurs.

De source médicale, on indique cependant que l'opération subie par les cinq hommes est un acte tout à fait courant qui consiste à vider le sein de sa substance mammaire. On souligne en outre que les cas ne sont pas suffisamment nombreux pour en tirer des conclusions, mais l'on n'en pose pas moins des questions sur une éventuelle responsabilité des produits utilisés dans le traitement de la vigne. ●



Charles Best, un assistant de recherche originaire du Maine (à gauche) et Sir Frederick Grant Banting, un Ontarien, posent en compagnie d'un de leurs chiens de laboratoire, peu après leur historique découverte, à l'université de Toronto, en 1921.

## Il y a 65 ans, l'insuline servait pour la première fois à traiter le diabète

♦ (PC) Il y a 65 ans, ce mois-ci, des médecins torontois administraient de l'insuline à un garçon de 14 ans, Leonard Thompson, une injection qui allait marquer un jalon dans l'histoire de la médecine.

L'insuline, une hormone sécrétée par le pancréas, permettait désormais non pas de guérir, mais de contrôler le diabète, une maladie qui avait, jusque-là, tué des millions de personnes à travers le monde.

Quatre scientifiques jouèrent un rôle dans cette découverte. Deux d'entre eux remportèrent même le prix Nobel en 1923 pour leur contribution: Sir Frederick Grant Banting, un Ontarien, et le professeur J.J.R. Macleod, d'origine écossaise.

Leurs deux collègues sont Charles Best, un assistant de recherche originaire du Maine et J.B. Collip, un biochimiste de Belleville, en Ontario.

Les historiens estiment cependant que chacun d'entre eux joua un rôle indispensable dans la réussite de ces travaux.

Alors qu'il se préparait à donner

une conférence sur le pancréas devant des étudiants de l'université Western Ontario, à London, M. Frederick Banting eut l'intuition originale: il s'agissait de ligaturer les canaux pancréatiques de chiens, de laisser ces canaux dégénérer pour ensuite isoler un extrait des sécrétions internes.

Il fit part de son idée au professeur Macleod, de l'université de Toronto, qui fut d'accord pour tenter l'expérience. Le professeur demanda à l'un de ses assistants, Charles Best, d'aider M. Banting.

M. Frederick Banting effectuait les interventions chirurgicales sur les chiens, M. Charles Best s'occupait d'isoler les sécrétions.

Le professeur Macleod demanda à M. J.B. Collip de purifier le produit ainsi obtenu.

Après les pancréas de chiens, on procéda à des expériences identiques sur des pancréas de bestiaux et de porcs obtenus dans des abattoirs torontois. On obtint finalement l'insuline qui est aujourd'hui employée pour traiter des êtres humains. ●

# VENTE DE JANVIER



## BLOUSONS ET ANORAKS

79.95

rég. 125.00

deux modèles exclusifs, style blouson ou anorak toile de coton, entredoublure ouatine, couleurs vives assorties, grandeurs assorties.

## PULLS TWIK

19.99

rég. jusqu'à 45.00

des pulls exclusifs en laine d'agneau ou shetland, tricot varié, quelques motifs, des modèles cardigans boutons dorés, vestes sans manches, pulls encolure V, couleurs et grandeurs assorties.

## JUPES TWIK

24.95

rég. jusqu'à 70.00

un bon choix de jupes à plis, droites, circulaires, en flanelle, gabardine, velours côtelé, tailles et couleurs assorties.

## ACCESSOIRES

30 À 50%

bijoux, ceintures, foulards, chapeaux, sacs à main, accessoires de cheveux, items grand luxe, exclusives, toute notre collection automne-hiver d'accessoires est en réduction de 30% à 50%.

## COLLANTS

5.99

rég. jusqu'à 12.00

choix de collants en coton/nylon ou acrylique et nylon, différentes textures, couleurs et grandeurs assorties.

## GANTS SHETLAND

5.99

rég. 10.00

choisissez dans la gamme des coloris vifs ou pastel, nos gants en chaude laine shetland, taille unique.



## CARDIGANS SHETLAND

24.95

rég. 50.00

économisez sur notre cardigan en pure laine shetland de qualité «woolmark», tricot côtelé, encolure forme V, poches plaquées, couleurs et grandeurs assorties.



## MANTEAUX OUATINÉS

59.95

rég. jusqu'à 145.00

longueur trois-quarts, deux modèles au choix, forme droite attaches pression ou forme canadienne attaches asymétriques dans la gamme des couleurs vives, grandeurs assorties.

## PANTALONS CONTEMPORAINE

49.95

rég. jusqu'à 85.00

des pantalons avec ou sans plis, en tweed, flanelle unie ou motif pied-de-poule, couleurs et grandeurs assorties.

## VÊTEMENTS DE NUIT

19.99

rég. jusqu'à 36.00

un assortiment de vêtements de nuit variés, différentes formes et longueurs, tissus, couleurs et grandeurs assorties.

## LE SOLEIL

ABONNEMENTS: 647-3333

Lundi au vendredi: de 7h00 à 17h30. Sam., dim.: de 8h00 à 12h00

ANNONCES CLASSÉES: 647-3311

Lundi au vendredi: de 8h30 à 17h30

RÉDACTION: 647-3394

Lundi au vendredi: de 8h30 à 23h00

Samedi: de 12h00 à 23h00

Dimanche: de 14h00 à 23h00

RENSEIGNEMENTS: 647-3233

Heures d'ouverture: Lundi au vendredi: de 8h30 à 16h30

Le Soleil, 390, rue St-Valler est, Québec G1K 7J6



la maison  
**simons**

TROIS MAGASINS ... PLACE STE-FOY, GALERIES DE LA CAPITALE, VIEUX QUÉBEC



**ALAIN BOUCHARD**

# 1987

♦ La moitié de la population du globe vit à deux jours de marche de la route la plus proche. Deux milles humains meurent, chaque jour: la moitié, des enfants.

"Bonne année! Santé!"

La moitié de la population du globe vit à deux jours de marche de la route la plus proche. Deux milles humains meurent, chaque jour: la moitié, des enfants.

"Bonne et heureuse année!"

La moitié de la population du globe...

Ça m'est revenu sans cesse, toute la journée. Pas moyen de m'en défaire. Plus je serrais de mains, plus j'y pensais.

Et c'était, hier, première journée de boulot, en 1987. Donc, toutes les mains, ou presque, y ont passé.

Je trouvais pas ça gentil, pour mes collègues, de leur souhaiter une bonne année en pensant à l'autre moitié de la population du globe, mais c'était comme une idée fixe. Je trouvais ça d'autant moins gentil que c'est l'un d'entre eux qui m'avait glissé ces statistiques à l'oreille, quelque part en 1986. Et que les autres aussi m'abreuvent de trucs stupéfiants, comme ça, chacun à son tour et chacun à sa façon.

Bonne année. Bonne santé. C'est pas que je sois pas d'accord. Au contraire. C'est seulement que j'étais embarrassé, embrouillé. Bonne année de quoi? La santé pour quoi faire?

Je veux pas être "heavy", je vous jure. Je me sentirais même nono de réagir ainsi, s'il n'y avait que ça. Je me sentirais nono parce que j'aurais comme l'impression de vouloir me donner bonne conscience, malgré moi, avec une petite pensée pour "l'autre moitié".

C'est l'autre bout de l'obsession qui m'embrouillait. Une autre trouvaille d'un collègue, qui va ainsi: "Plus t'as de l'argent, plus il y a de gens qui t'obligent à penser comme eux." Je la trouve super.

Donc, la vraie liberté, le vrai bonheur, ce serait de ne pas avoir d'argent? Ou pas trop?

Est-ce à dire que, finalement, la pauvreté ne serait pas aussi à plaindre? Que l'autre moitié du globe qui vit à deux jours de marche de la route la plus proche ne serait pas totalement malheureuse?

Des gens vont dire: oui, mais il y a des limites.

C'est précisément ça qui m'embrouille: les limites! Comment savoir?

Vous autres, le bonheur, vous avez réglé ça?

Je serrais de mains, en essayant de comprendre...

## La différence

L'année 1987, selon toute vraisemblance, devrait accentuer encore davantage le phénomène occidental de l'unisexe, cette espèce de fusion esthétique du garçon et de la fille, à travers le vêtement, la coiffure et la manière d'être. C'est-à-dire que la différence continuerait d'être de moins en moins apparente, entre les deux sexes.

En fait, on continuera toujours de distinguer le garçon de la fille, de proche. Mais de proche, justement. Par exemple, si un extra-terrestre déjà venu sur la terre, en 1960, y revenait, cette année, il aurait beaucoup plus de difficultés à démêler les deux.

Mais alors, si la tendance est à l'unisexe, comment expliquer qu'il y ait toujours autant de gars - peut-être plus que jamais - dans les studios de poids et halteres? Absolument! Allez-y voir.

"La force physique demeure le mythe le plus solide du mâle, explique Paul Ohl. Et la mode de l'unisexe ne va que le renforcer. C'est la différence qu'il acceptera le plus difficilement de perdre. C'est là qu'il voudra se révéler."

Ohl, sociologue, est directeur du Sport d'élite, au ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche. Mais s'il peut parler des studios de musculation en si grande connaissance de cause, c'est surtout parce qu'il les fréquente personnellement.

"La femme court maintenant le marathon, dit-il. Et vite! Alors, pour se distinguer, il restera le muscle. Le garçon va dire: on est pareil partout... sauf là!"

# À Victoriaville, le feu détruit une usine de bâtons de hockey

♦ VICTORIAVILLE---Jadis l'un des plus beaux fleurons des Bois-Francis, l'usine de la compagnie "Les Bâtons de hockey Victoriaville (Canada) Inc." qui a été incendiée, hier, à Victoriaville, ne sera probablement pas reconstruite.

par Fortunat MARCOUX

Rencontré sur les lieux du sinistre quelques heures après y être venu en avion, le propriétaire de cette PME qui employait 70 personnes, M. Vic Farr, de Toronto, était peu volubile sur ses projets d'avenir.

Inquiet et songeur, M. Farr a confié au SOLEIL que l'entreprise avait traversé des années très difficiles depuis qu'il l'avait acquise en 1981 de la compagnie américaine Kendall. "La concurrence est féroce dans ce domaine," a-t-il noté. Selon lui, il en coûtera \$3 millions pour remplacer la vieille usine de 50,000 pieds carrés et ses équipements sophistiqués. "Il faudra y penser deux fois", a-t-il dit. M. Farr n'a pas fait allusion aux conflits de travail de courte durée qui ont paralysé ses installations en quelques occasions. M. Farr est grossiste en bois de construction.

Autre inconvénient majeur: si l'usine était reconstruite, elle devrait l'être dans le parc industriel, selon le règlement municipal de l'urbanisme. Or, la relocalisation de l'entrepôt de 20,000 pieds carrés et du séchoir à bois qui ont été épargnés par les flammes, entraînerait des déboursés additionnels.

Les employés qui étaient revenus à l'ouvrage, hier matin, après

le congé de deux semaines des Fêtes, étaient pessimistes. L'un compte 35 années d'ancienneté alors que la majorité des autres ont au moins une dizaine d'années de services. "Je devais rentrer au travail à 17h cet après-midi. Avec ce feu, je n'aurai probablement plus la chance de travailler", déplore M. Raymond Brochu, âgé de 52 ans.

Le directeur de la production, M. Jean-Guy Champigny, n'a pas voulu se prononcer sur l'avenir de la PME. "Il faudrait de longs mois pour obtenir de la nouvelle machinerie. Ce délai est très long dans un monde où la concurrence est féroce", a-t-il fait remarquer.

Machinerie en feu

En rentrant au travail, à 7h hier matin, les employés devaient commencer la production des bâtons de hockey devant être vendus l'automne prochain. Le contremaître, M. Camille Laine, venait de démarrer une pluie de palettes. Constatant un début d'incendie, il crut l'avoir maîtrisé en utilisant un extincteur chimique. Entretemps, l'installation des gicleurs qui est reliée directement à la caserne des pompiers, avait déclenché l'alarme. Le premier policier-pompier à arriver sur les lieux au volant d'un camion, le sergent Mario Charrette, aperçut une faible fumée. Soudainement, une forte explosion propagea l'élément destructeur dans l'environnement enduit de colle et les flammes se propagèrent à la vitesse de l'éclair. Les sapeurs s'efforcèrent de protéger les maisons environnantes contre le brasier. Ils y sont parvenus non sans que des voisins eurent une bonne frousse.

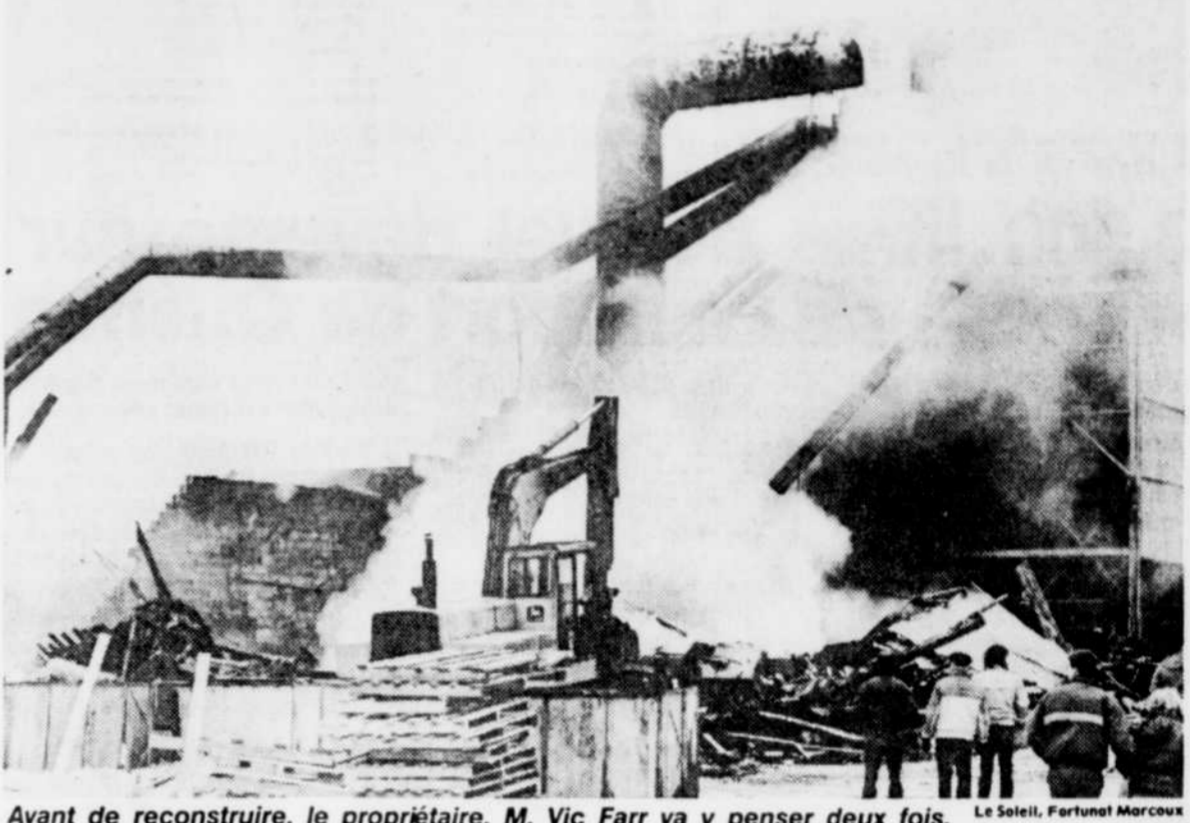
Pompiers blessés

Deux pompiers ont été blessés durant le sinistre. Le directeur du service aux incendies, M. Normand Arsenault, reposait tôt ce matin dans le département des soins intensifs à l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska. Au cours de l'après-midi, il s'était affaibli en raison présumément de l'éclatement d'un ulcère. Le sergent André Faille a reçu son congé, hier soir, de l'hôpital où il avait été conduit après avoir été incommodé par la fumée.

Un fleuron disparaît

"Victoriaville Hockey Sticks" était l'un des plus grands fabricants de bâtons de hockey au monde lorsque l'entreprise familiale Mailhot la céda en 1971 à la compagnie américaine Kendall, une entreprise de gestion spécialisée dans la fabrication de produits de textile, de matériel de premiers soins, de produits pour bébé, de coton et de fibre synthétiques pour les soins hospitaliers, etc. L'usine de Victoriaville employait entre 300 et 400 personnes.

En 1986, cette PME avait fabriqué quelque 70,000 douzaines de bâtons de hockey en bois et en bois laminé de fibre de verre vendus aux États-Unis et au Canada (Canadian Tire, Sports-Expert, Rona, etc.). Il en reste 7,000 douzaines en entrepôt, suffisamment pour satisfaire d'ici la fin de la saison des utilisateurs réguliers comme les Peter et Anton Stastny, Brian Trotter et Bob Carpenter. Quant au retraité Gilbert Perreault, il s'en sert durant ses moments de loisirs.



Avant de reconstruire, le propriétaire, M. Vic Farr va y penser deux fois.

Le Soleil, Fortunat Marcoux



Ann Gingras, présidente du syndicat des employés.



Robert Frigère, directeur général de l'hôtel Hilton.

## Les syndiqués du Hilton tiendront un nouveau vote

♦ Rien n'est réglé au Hilton Québec. Plus de 170 membres du syndicat des travailleurs et des travailleuses de cet hôtel ont exigé, par voie de pétition et conformément aux règlements et statuts de leur syndicat, la tenue d'un nouveau vote sur les dernières offres patronales.

par Réjean LACOMBE

Cette importante assemblée aura lieu aujourd'hui à 13h à l'édifice de la Confédération des syndicats nationaux (CSN). Vendredi dernier, les syndiqués entérinaient, par une très faible majorité de sept voix, les plus récentes propositions des dirigeants du Hilton. En fait, 149 employés s'étaient prononcés en faveur de ces offres alors que 142 autres les repoussaient.

Toutefois, hier matin, les dirigeants du syndicat ont demandé de rencontrer les négociateurs patronaux, dans le but de leur faire part des derniers développements dans ce conflit et des nouvelles exigences d'un important groupe de syndiqués. Cette rencontre a pris fin à 21h. La présidente du syndicat, Mme Ann Gingras, a indiqué que les deux parties avaient mis la dernière touche au protocole de retour au travail. Ce matin, les membres du conseil syndical se réuniront, dans le but de déterminer quelle position ils adopteront en regard de la requête des pétitionnaires. Mme Gingras a précisé qu'elle ignorait si le conseil syndical allait préconiser le rejet ou l'acceptation des offres patronales.

Surpris par la décision des syndiqués de reconsidérer le vote du 2 janvier, les dirigeants du Hilton ont décidé de maintenir le lock-out qu'ils ont imposé le 30 décembre dernier à la suite d'une longue ronde de négociation. Le directeur général du Hilton, M. Robert Fri-

gière, indiquait au SOLEIL hier, que ce lock-out ne sera pas levé tant et aussi longtemps que la convention collective de travail ne sera pas signée.

Tout en exigeant la reprise du débat et du vote sur les offres patronales, les pétitionnaires soutiennent que "beaucoup de membres du syndicat étaient absents lors de l'assemblée du 2 janvier à cause de la période des Fêtes".

A la lumière des arguments soulevés par les opposants à l'acceptation des propositions des dirigeants du Hilton, les membres du bureau de direction du syndicat ont donc décidé de convoquer une deuxième assemblée où l'on scrutera et l'on se prononcera une fois de plus sur les offres patronales.

La présidente du syndicat, Mme Ann Gingras, a dénoncé l'imposition de ce lock-out en disant qu'il était injustifié. "Nous n'avons en aucun moment exercé ou envisagé d'exercer quelque moyen de pression que ce soit", de préciser Mme Gingras.

Ne voulant pas pour le moment jeter de l'huile sur le feu, le directeur général du Hilton, M. Frigère, n'a pas voulu commenter outre mesure le nouveau scénario syndical. Tout au plus, trouve-t-il "bizarre" la reprise du vote.

Entre-temps, le syndicat considère que sept clauses sont encore en litige. L'une d'entre elle tourne autour des augmentations salariales. La partie patronale offre une première hausse de 4 pour 100 la première année et 4,5 pour 100 la deuxième année. Cette proposition a été acceptée par le syndicat le 2 janvier dernier grâce à une majorité de sept voix seulement.

Pour sa part, le syndicat revendique des hausses salariales de 5 pour 100 pour chaque année ce qui représente selon leurs dirigeants une "protection du pouvoir d'achat".

## Versatile Davie éprouve de sérieuses difficultés à payer ses employés

♦ Nouveau coup dur pour les travailleurs du chantier maritime de Lauzon. Confrontée à des problèmes financiers, la Versatile Davie, propriété de Versatile Corporation, éprouve maintenant de sérieuses difficultés à payer ses employés.

par Réjean LACOMBE

Si bien que le 31 décembre dernier, les dirigeants du chantier de Lauzon ont informé le président du syndicat, M. Robert Monette, que 160 chèques totalisant un montant de \$100,000 à \$125,000 ne pourraient être encaissés.

Quelques heures plus tard, la direction de Versatile Davie informait le syndicat que la Société générale de financement (SGF), un organisme gouvernemental qui est propriétaire de Marine Industrie de Sorel, allait fournir l'argent nécessaire afin de permettre aux travailleurs d'encaisser leur chèque.

Toutefois, les réjouissances ont été de courte durée puisque les banques n'ont pas accepté l'offre de la SGF. Il faudra attendre à demain

avant de savoir si les travailleurs de la Davie pourront toucher leur dû. En fait, la solution à ce problème est entre les mains du conseil des ministres du gouvernement de M. Robert Bourassa qui aura à se prononcer sur les garanties financières offertes par la SGF et aussi sur l'achat par Marine Industrie des actifs de Versatile Corporation au Québec.

Jusqu'à maintenant, les négociations entre Marine et Versatile Corporation n'ont pas donné les résultats attendus. Certaines sources d'information ont précisé au SOLEIL que Marine aura besoin de plus d'argent que prévu pour se porter acquéreur de Versatile Davie, Versatile Vickers et Versatile Systems and Engineering. D'ailleurs, le ministre responsable de la région de Québec pour le gouvernement fédéral, M. Michel Côté, a déclaré, il y a quelques semaines, qu'il s'attendait à ce que la part du gouvernement d'Ottawa soit supérieure à \$30 millions.

Pendant ce temps, le gouvernement québécois ne serait guère enthiché par l'idée de verser à Marine des sommes d'argent importantes

en vue de l'achat des actifs de Versatile.

Entre-temps, la situation n'est guère rose pour les quelque 225 employés qui travaillent au chantier de Lauzon. Le président du syndicat confié au SOLEIL que les syndiqués étaient inquiets, ne sachant trop s'ils seront rémunérés pour le travail accompli.

Il y a quelques semaines, LE SOLEIL faisait état des problèmes financiers rencontrés par Versatile Davie. La livraison d'acier qui doit servir à la construction du deuxième supertraversier, a été rapidement interrompue. Les aciéries posaient comme condition à la reprise de ces livraisons le paiement d'un certain nombre de tonnes d'acier déjà livrées. Actuellement, la livraison du métal est à nouveau interrompue.

Le président Monette craint que si jamais le conseil des ministres du gouvernement québécois ne donne pas une réponse favorable demain, que l'on assiste à la fermeture du chantier de Lauzon jusqu'au moment où tout cet éprouvé dossier ne soit réglé.

## Reprise des négociations entre l'État et le SFPQ

♦ Les négociations reprennent aujourd'hui entre le gouvernement et le Syndicat des fonctionnaires provinciaux du Québec qui regroupent 45,000 membres. Quand ces discussions ont été suspendues, avant Noël, le président du SFPQ, M. Jean-Louis Harguindeguy, soutenait que l'écart entre les parties n'était plus que de moins de \$5 millions.

par André FORGUES

Quant aux autres groupes de syndiqués avec lesquels l'État n'en est pas venu à des ententes avant les Fêtes, le calendrier de la reprise des pourparlers reste à être fixé.

Au Conseil du Trésor, on affirme cependant qu'une entente a été conclue avec la Centrale de l'Enseignement du Québec dans le dossier des 85,000 enseignants du primaire et du secondaire. A la CEO, on confirme seulement une entente sur les clauses normatives, mais pas sur les salaires.

Une porte-parole de la CEO, Mme Hélène Gilbert, explique que les salaires de tous les syndiqués

représentés par sa centrale sont discutés à une même table de négociation et qu'à la suspension des rencontres, avant Noël, une somme de \$10 millions, répartie sur deux ans, séparerait encore les parties.

Cet écart tient cependant pour une large part à la volonté de la CEO de corriger certaines "discriminations salariales" dont sont surtout victimes depuis 1982 certains hauts salariés qui se retrouvent surtout chez les membres du Syndicat des professionnels du gouvernement, lequel est lié à la CEO par une entente de services.

Il n'y a donc pas accord sur les salaires à la table de la CEO, comme on l'affirme à la centrale, mais la rémunération des enseignants de niveau primaire et secondaire pourrait bien être convenue entre les parties comme on l'indique au Conseil du Trésor. Ces négociations sur les salaires devraient reprendre dans les prochains jours.

Reste aussi à régler du côté de la CEO le dossier des enseignants de cégeps et celui des professionnels oeuvrant dans les cégeps. La

négociation sur les clauses normatives des conventions collectives de ces deux groupes devraient reprendre cette semaine. La CSN représente aussi une partie des professionnels des cégeps.

Dans le réseau des affaires sociales, les salariés cadres membres de la CSN sont également encore à la recherche d'un accord. Enfin, toujours dans les rangs de la CSN, il reste à régler le sort des travailleurs à l'emploi de la Société des traversiers du Québec.

Quant aux quelque 200 procureurs de la Couronne, la porte-parole du président du Conseil du Trésor, M. Paul Gobeil, indique que le ministre a convenu avec leurs représentants que leur cas ne sera discuté qu'après la conclusion d'un accord avec les professionnels de l'État.

L'attachée de presse de M. Gobeil, Mme Sylvia Thiffault, indiquait également hier qu'un autre accord à toutes fins utiles est conclu avec les représentants syndicaux des gardiens de prison.

## FAITS DIVERS



Il a quand même fallu de longues heures pour récupérer les 13,500 litres de jet fuel et relever le camion. Personne n'a été blessé.

## 13,500 litres de fuel déversé sur une piste de l'aéroport de Québec

◆ Un camion-citerne qui s'apprêtait à aller faire le plein d'un avion, devant les hangars de Nordair-Méto, à l'aéroport de Québec, a dérapé sur une plaque de glace et s'est renversé, perdant les 13,500 litres de fuel pour moteur à réaction qu'il transportait. L'accident est survenu, vers 6h45, hier matin, et a nécessité l'intervention des pompiers de l'aéroport, des policiers-pompiers de

Sainte-Foy et d'une équipe de récupération.

Le conducteur n'a subi aucune blessure et a gardé tout son sang-froid, au point qu'il est immédiatement allé chercher un autre camion pour effectuer le ravitaillement de l'appareil qui l'attendait.

L'incident s'est produit du côté sud de l'aéroport, hors de la piste, sur un revêtement de béton. On devait décider aujourd'hui si le ci-

ment était trop imbibé au point de devoir être enlevé et remplacé.

Le fuel, extrêmement volatil, a formé une flaque d'environ 30 mètres sur 75. Les manoeuvres de récupération ont été faites dans des conditions de très grande prudence, étant donné les risques d'explosion.

Après l'intervention des récupérateurs, on a relevé le camion avec d'énormes ballons.◆

## "Jack" Lessard en prison pour sept ans

◆ Un Québécois âgé de 43 ans, Jacques "Jack" Lessard, du quartier Neufchâtel, a été

par Michel TRUCHON

condamné, hier, à sept années de pénitencier et à une amende de \$10,000 pour avoir complété dans

le but d'importer de la marijuana au Canada, une affaire qui remonte à décembre 1981.

Lessard, qui est un cascadeur en automobile, était en Floride à cette époque. Le juge Louis Fortin, de la cour des sessions de la paix, qui a rendu le jugement de culpabi-

lité et la sentence, a dit qu'à son avis ce dossier n'avait pas reçu le traitement que commandait la gravité du délit reproché à l'accusé.

Jack Lessard se défendait seul et, entre le moment de sa comparution en mars 1983 et le procès en octobre 1986, il y a eu de nombreuses remises, tant à la demande de la poursuite qu'à celle de la défense. "Un délai de 31 mois entre la comparution et le début du procès est un délai injustifié... un état de faits inadmissible et regrettable," dit le juge.

La preuve était notamment basée sur l'enregistrement de conversations téléphoniques entre l'accusé et un certain Guy Trudeau, lui-même condamné à la suite de plaintes de même nature. Avec Bertrand Savoie, il avait plaidé coupable à une accusation réduite de possession de stupéfiants dans un but de trafic. En octobre 1985, Trudeau avait été condamné à trois ans de pénitencier et à \$10,000 d'amende tandis que Savoie écopait de cinq ans et de la même amende.

Le juge Fortin s'est dit étonné d'apprendre que Trudeau avait retrouvé sa liberté quatre mois après sa condamnation et Savoie six mois après la sienne, ce qu'il qualifie d'état de faits plutôt troublant auquel vient s'ajouter celui qu'on n'ait pas exigé d'eux le paiement de

## En prison à perpétuité pour meurtre Christian Gagnon va subir un autre procès

◆ La cour d'appel vient d'ordonner la tenue d'un nouveau procès pour Christian Gagnon, condamné à l'emprisonnement à perpétuité, en juin 1984, pour le meurtre de France Lachapelle, cette jeune comédienne québécoise trouvée poignardée et brûlée dans son appartement de la rue Latourelle, le 22 octobre 1980.

par Michel TRUCHON

Christian Gagnon est maintenant âgé de 30 ans. En 1982, il avait raconté à une jeune femme, puis aux policiers, que c'était lui qui avait commis le meurtre et ses déclarations laissaient à ce moment entendre qu'il avait souffert d'un dédoublement de personnalité.

Mais c'est notamment sur le fait que le jeune homme avait pu apprendre par les journaux les détails du meurtre dont il se reconnaissait coupable que la défense a appuyé sa requête. L'appelant a également soutenu que le juge de première instance avait fait une erreur en ne permettant pas l'audition d'un témoin, un ami à qui Gagnon avait téléphoné le soir de ses aveux.

Ce sont d'ailleurs ces points qui ont été retenus unanimement par les trois juges de la Cour d'appel du Québec.

La défense soutenait également que l'accusé n'avait pas été suffisamment informé de son droit à l'assistance d'un avocat par les poli-

ciers et mettait en doute ses capacités de témoigner.

Ces deux arguments sont écartés par le juge Maurice Jacques qui se dit d'avis que les droits de l'accusé ont été respectés par les policiers et que le juge du procès avait bien agi en laissant aux jurés le soin d'apprécier la véracité de la déclaration de Gagnon en regard de son état mental.

La couronne, pour sa part, soutenait que les déclarations de Christian Gagnon contenaient la vérité, puisqu'elles faisaient état de détails que seul l'auteur du crime pouvait connaître. Mais la défense ne l'entendait pas de la même oreille, affirmant que Gagnon s'accusait d'un crime qu'il n'avait pas commis et que les détails qu'il donnait provenaient de la lecture des journaux et de sa conversation téléphonique avec son ami Denis Côté, le soir de ses aveux à Francine Lafontaine.

Le juge Beaugrand est d'avis que l'avocat de Gagnon pouvait demander à Denis Côté de rapporter ses propres paroles à l'occasion de cette conversation téléphonique et ceci dans le but d'expliquer le contexte dans lequel l'appelant aurait parlé à Côté et dans le but également de tenter de démontrer que c'est Côté qui avait fourni à Gagnon certains détails concernant les circonstances du meurtre, lesquels détails Gagnon avait révélés à Francine Lafontaine, le 22 décembre 1982.

Le juge Jacques, lui, est d'avis qu'au procès on aurait dû admettre la preuve que la défense voulait faire et entendre Côté, une preuve pertinente de nature à contrecarrer la thèse de la couronne.

La cour d'appel ajoute que le fait que l'on dépose les articles de journaux de l'époque aurait constitué une preuve incomplète parce qu'elle n'aurait été qu'une branche d'une hypothèse, n'était pas une

raison suffisante pour refuser de l'entendre.

Cette preuve, dit le juge Jacques, aurait donc dû être permise. Une preuve de nature disculpatoire dont la valeur probante est peut-être faible, mais qui aurait dû être soumise à l'appréciation des jurés en regard de la thèse de la couronne.

C'est sur ces motifs que le juge Jacques se fonde pour ordonner la tenue d'un nouveau procès pour Christian Gagnon. Son opinion est partagée par ses collègues Beaugrand et Rothman. La cause sera inscrite au rôle de février des assises.◆

## Denis Lortie retourne en cour, aujourd'hui

◆ (PC) - Le caporal Denis Lortie revient, aujourd'hui, devant le tribunal pour y subir un nouveau procès relativement à la fusillade survenue, le 8 mai 1984, à l'Assemblée nationale.

L'ex-militaire comparaitra devant le juge montréalais Jacques Ducros, de la cour supérieure, chambre criminelle.

Les procureurs de la défense et ceux de la Couronne débattent de divers points de droit, avant que ne soient désignés les 12 jurés.

Ce nouveau procès a été ordonné par la cour d'appel, en septembre dernier, qui a statué que le juge de première instance Yvan Mignault s'était adressé aux jurés dans des termes qui pouvaient être préjudiciables à l'accusé.◆

## Cabaret Saint-Charles

### Le présumé agresseur n'aurait pas été seul

◆ La bagarre survenue dans la nuit de dimanche sur un terrain de stationnement de la 1ère Avenue, à Québec, a eu, hier, des suites au palais de justice où le présumé agresseur a eu à répondre à trois accusations de tentative de meurtre et à une de voies de fait avec lésions. Parce qu'il était déjà en liberté sous caution pour une autre affaire, l'accusé devra demeurer en prison en attendant son enquête préliminaire fixée au 15 janvier.

Deux des quatre hommes blessés lors de l'altercation, dont tous les détails n'ont pas encore été éclaircis, sont toujours aux soins intensifs.

Jean-Marie Vermette, âgé de 31 ans, de la rue Aqueduc, à Québec, a

été accusé, hier, d'avoir tenté de causer la mort de trois hommes (Pierre Lévesque, Michel Guérin et Mario Auclair) en les blessant gravement à l'aide d'un couteau. Il est de plus accusé d'avoir causé des lésions corporelles à Michel Caron.

Le juge Narcisse Proulx, après avoir pris connaissance des accusations, a ordonné que l'on annule le cautionnement dont il bénéficiait, étant donné qu'on reproche à Vermette d'avoir omis de se conformer à l'engagement de demeurer chez lui entre 22h et 8h.

Ce cautionnement avait été accordé la veille du jour de l'An quand Jean-Marie Vermette avait été accusé d'avoir déchargé une arme à feu à la porte d'un bar clandestin de Québec.

Dimanche, il serait devenu furieux après qu'on lui eut refusé l'accès au Cabaret Saint-Charles où, apparemment, il était "barré". Un peu plus tard, il s'en prenait à quatre jeunes gens, dans un parking voisin.

On ne sait pas encore si d'autres accusations seront portées dans cette affaire, Vermette, selon certaines sources, n'ayant pas été seul pour attaquer les quatre individus. Trois d'entre eux ont reçu des coups de couteau et deux ont été sérieusement touchés, un à l'abdomen et l'autre au foie. L'enquête se poursuit.◆

**VERRES DE CONTACT**  
**CLINIQUE D'OPHTHALMOLOGIE RICHARD**  
Gaëtan Richard, md  
FRCS(C)  
1045, chemin Ste-Foy  
QUÉBEC  
Face Hôpital St-Sacrement  
683-4450

**CENTRE D'HYPNOTISME DES DEUX RIVES INC.**  
**DÉCOUVREZ VOS FORCES, VENEZ DÉMYSTIFIER ET APPRENDRE À CONTRÔLER**  
● L'hypnotisme et tous ses secrets  
● Le magnétisme et ses forces  
● La force mentale et ses pouvoirs  
● L'autohypnose et le contrôle de soi  
**COURS DÉBUTANT LE 12 JANVIER 87, HÂTEZ-VOUS, INSCRIPTIONS LIMITÉES**  
Hypnologues  
**RIVE NORD**  
Denis Guilmond  
872-0309  
**RIVE SUD**  
Jean-Marie Guilmond  
839-1241

**rotac électronique inc.**  
Maintenant disponible, la nouvelle génération de lecteurs laser PHILIPS.  
**HORAIRE**  
Magasin 653-7768  
Lundi FERMÉ  
Mardi-Mercredi 11 h à 17 h 30  
Jeudi-Vendredi 11 h à 21 h  
Samedi 9 h à 17 h  
Service 653-4972  
Lundi FERMÉ  
Mardi au Vendredi 8 h à 17 h 30  
Samedi 12 h à 17 h  
Service 653-4972  
6 SALLES D'ÉCOUTE/SERVICE AUTORISÉ: Harman/Kardon, Quad, Rotel, Yamaha, NEC 2873, chemin Ste-Foy, Ste-Foy, Québec G1V 1W3



## TRÈS BIENTÔT CAPTURE...

Votre épiderme est constamment soumis aux attaques néfastes de l'environnement de même qu'au processus du vieillissement. Mais Capture sera bientôt là... la victoire de la science sur le temps. Pour découvrir Capture et obtenir un format d'essai gratuit, téléphonez au numéro suivant: 627-5922 aux Galeries de la Capitale et 627-5959 à Place Laurier.

Produits de beauté, rayon 240

la Saie



Pas moins de 250 personnes faisaient le pied de grue, hier, dans les couloirs de l'immeuble du ministère des Communautés culturelles et de l'immigration, pour obtenir un statut de réfugié.

## Les arrivants envahissent les bureaux de l'Immigration

♦ MONTREAL (PC) - Devant les bureaux du ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration, hier matin, la file des arrivants en attente de statut était si longue qu'elle longeait tout l'édifice, rue McGill, et tournait, sur place d'Youville, pour ne prendre fin qu'à l'entrée du stationnement arrière. Pas moins de 250 personnes faisaient le pied de grue.

À Mirabel, le nombre des arrivées d'immigrants irréguliers n'a pourtant pas battu de record, le week-end dernier. Avec 66 immigrants en situation irrégulière vendredi, 46 samedi, et 44 autres di-

manche, le total de 156 arrivées irrégulières semble bien mince à côté du total du week-end précédent, celui de Noël, où plus de 480 immigrants revendiquant le statut de réfugié étaient débarqués à l'aéroport de Mirabel.

Mais c'est justement l'arrivée massive de ces 480 immigrants irréguliers du week-end de Noël qui est à l'origine de l'embouteillage d'hier matin. Avant même d'ouvrir leurs portes, à 9h00, les agents du ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration accusaient déjà dans leurs dossiers, avec l'achalandage de la dernière se-

maine de décembre, un retard de 400 cas.

Comme le froid se faisait particulièrement cinglant, on a invité les nouveaux arrivants qui prenaient place dans la longue file d'attente à s'installer au rez-de-chaussée de l'immeuble. L'attente n'allait pas y être moins longue, mais tout le monde serait au moins au chaud.

En fait, il faudrait aux agents du ministère traiter pas moins de 800 cas, cette semaine, pour arriver à effacer le retard déjà pris, tout en tenant le rythme des nouvelles arrivées quotidiennes. Hier, l'objectif était de 200 cas pour la journée. Pour y arriver, tous dans la boîte mettaient la main à la pâte. Hauts fonctionnaires et sous-ministres compris.

Des prévisions pour janvier? Après les 2,400 cas traités au cours du mois de décembre, personne n'ose en faire au ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration, assure Roger Giroux, directeur de l'adaptation: "Depuis quelques mois, nous dépassons toujours nos prévisions."

De son côté, le poste-frontière de Lacolle a encore eu, lui aussi, son lot d'arrivants irréguliers au cours du week-end du nouvel An. Les 1er, 2, 3 et 4 janvier, il est entré au Québec, par la frontière de Lacolle, pas moins de 139 immigrants revendiquant le statut de réfugié. En majorité, ils venaient du Salvador, du Guatemala, et du Sri Lanka. ●

## Devant l'afflux des réfugiés Ottawa prêt à aider davantage le Québec

♦ OTTAWA (PC) - La nouvelle législation en matière d'immigration que déposera aux Communes le gouvernement fédéral lui permettra de détecter plus rapidement les faux réfugiés et de les deporter.

par Marie TISON

C'est ce qu'a déclaré, hier, en conférence de presse le ministre de l'Emploi et de l'Immigration Benoît Bouchard.

Au cours des quatre derniers mois, il y a eu un afflux de ressortissants étrangers réclamant le statut de réfugié en arrivant au Canada, un problème particulièrement aigu au Québec.

En décembre, à Mirabel seulement, 1,773 de ces personnes ont pénétré au Canada, alors que la moyenne y est d'environ 700 personnes.

En vertu du système actuel, c'est au gouvernement à prouver que ces personnes ne constituent pas de véritables réfugiés, un processus qui peut prendre entre un et trois ans, a déclaré M. Bouchard.

"C'est beaucoup trop long", a-t-il déclaré.

Les modifications à la loi sur l'immigration que le gouvernement entend apporter d'ici quelques semaines ne modifieront pas son principe fondamental, a-t-il souligné. Le Canada demeurera ouvert aux véritables réfugiés.

"Ce qui risque de changer, c'est que les gens qui ne sont pas de véritables réfugiés seront détectés rapidement de sorte qu'ils n'aient pas accès au pays et qu'ils soient déportés", a déclaré le ministre Bouchard.

"Nous devons présumer que ces gens-là, qui aujourd'hui sont bien reçus, devront être retournés", a-t-il ajouté.

Les personnes réclamant le statut de réfugié sont logées et nourries dès leur arrivée, et ont droit à des prestations d'aide sociale.

Aide au Québec

Le gouvernement fédéral, qui partage 50 pour 100 de ces frais avec les provinces, n'a pas écarté la



La ministre Louise Robic a réclamé qu'Ottawa fasse davantage.

possibilité d'une aide financière accrue au Québec, à la demande de la ministre québécoise des Communautés culturelles et de l'Immigration Louise Robic.

Le ministre Bouchard a expliqué que le gouvernement fédéral n'avait toujours pas reçu de demande officielle de la part du Québec, et qu'il ne pouvait pas s'engager financièrement avant de l'avoir reçue.

## 1,000 visas pour les Canadiens désirant émigrer aux États-Unis

♦ TORONTO (PC) - Les citoyens Canadiens désirant émigrer aux États-Unis mais n'ayant pas de répondants américains seront admissibles à l'obtention d'un des 1,000 visas qui seront offerts en janvier.

Une porte-parole du consulat américain à Toronto, Mme Barbara Moore, a déclaré, hier, que 5,000 visas seront distribués entre 36 pays sur la base du premier arrivé, premier servi.

Cependant les demandes ne seront acceptées que par la poste et du 21 au 27 janvier. Les lettres apportées au consulat même ou soumises par courrier commandé ne

Ottawa n'a pas écarté non plus la possibilité d'imposer un visa d'entrée aux personnes en provenance de la Turquie.

Plus de 1,800 Turcs ont réclamé le statut de réfugié au cours des quatre derniers mois, contre 920 Iraniens, 675 Sri Lankais et près de 580 Chiliens.

"Ce n'est pas la politique du Canada de systématiser l'usage du visa", a déclaré M. Bouchard, ajoutant qu'il n'était pas exclu d'imposer le visa dans des cas particuliers, comme celui de la Turquie.

Le gouvernement fédéral a imposé le visa aux ressortissants portugais pour endiguer un flot semblable, l'été dernier.

Le ministre de l'Emploi et de l'Immigration a reconnu que la politique canadienne en matière d'immigration était "encore naïve" en raison de son manque de sévérité.

Il a brièvement commenté un incident survenu, en fin de semaine, à Montréal, alors qu'une douzaine de réfugiés turcs auraient refusé un abri qui leur était offert, préférant être hébergés dans un hôtel.

"C'est symptomatique du besoin de changer les choses, et c'est ce que je vais faire", a-t-il déclaré. ●

seront pas considérées, a ajouté Mme Moore.

Les 5,000 premiers candidats à l'émigration originaires des 36 pays "choisis" seront acceptés s'ils répondent aux critères.

Depuis 1978, seulement les personnes ayant de la famille ou réclamées par un employeur aux États-Unis ont eu la possibilité de soumettre leur candidature.

Les personnes intéressées à l'obtention d'un visa d'immigrant pour les États-Unis devraient écrire à: NP-5, Case postale 96097, Washington, D.C., 20090-6097. Tous les candidats doivent être nés au Canada. ●

## Pour le PI, le PQ est carrément fédéraliste

♦ MONTREAL (PC) - Aux yeux du Parti indépendantiste, le Parti québécois est devenu carrément fédéraliste, au même titre que le Parti libéral, et le congrès de juin ne fera que confirmer ce virage par la modification de l'article un du programme prônant la souveraineté.

par Rollande PARENT

En conférence de presse, hier, le triumvirat du PI, Gilles Rhéaume, Denis Monière et Pierre de Bellefeuille, a dénoncé les ambiguïtés entretenues par le chef péquiste Pierre Marc Johnson visant à s'attirer une confiance et une crédibilité qu'il ne mérite pas.

Gilles Rhéaume a tenu à mettre en garde ceux qui parmi les 70,000 membres du PQ conservent l'espoir de remettre cette formation politique sur "la bonne voie".

Il estime que les jeux sont déjà faits. À preuve, la proposition principale rendue publique, quelques jours avant Noël, par M. Johnson qui vise à rejeter le projet indépendantiste pour le remplacer par "un concept insignifiant et frauduleux", celui de l'affirmation nationale.

Au-delà de ce qu'il appelle les coups de patins de M. Johnson, le PI considère qu'il est grand temps que la population se rende compte que le Parti québécois, à l'instar du Parti libéral, croit que le Québec peut se développer dans le cadre confédératif actuel.

MM. Rhéaume, Monière et de Bellefeuille ont souligné que la députée de Maisonneuve, Louise Harel, a endossé le document péquiste en qualité de membre de l'exécutif du PQ.

"Nous ne voulons pas tomber dans le piège de croire que le nouveau Parti québécois serait encore indépendantiste. Nous laissons cela à celles et à ceux qui choisissent de se faire complices d'une telle oeuvre de destruction nationale", écrivent-ils dans le communiqué remis à la presse.

Sont nommément visés, outre

Louise Harel, Jean Garon et Bernard Landry.

De son côté, le politologue Denis Monière craint qu'il soit impossible d'avoir un véritable débat démocratique sur l'orientation du Parti québécois, revu et corrigé par Pierre Marc Johnson.

"Ce qui est évacué de ce document, ce n'est pas uniquement la réalisation de l'indépendance et le retour au bercail du fédéralisme. On y parle d'associations au pluriel. Est-ce que ça signifie que le PQ est devenu partisan du libre-échange? L'objectif du plein emploi est également évacué de ce document", a-t-il remarqué. ●

**Châteaubriand jardinière**

Sauce Wellington pour 2 personnes incluant bar à salade et bar à soupes

**33<sup>95</sup>** 2 pers.

**L'OMNIBUS RESTAURANT**

2800, boul. Laurier Sainte-Foy, Qué.

RESERVATIONS: 658-4303

collège **saint-charles-garnier**

**Les ateliers de langues**

**SESSION D'HIVER 1987**

**COURS DU SOIR 10 semaines**

2 soirées par semaine

Allemand - Anglais - Espagnol - Italien - Français écrit: pour secrétaires, agents de bureau et autres personnes qui veulent améliorer leur français écrit.

**COURS DU JOUR 10 semaines**

Anglais et Espagnol

2 demi-journées par semaine. Méthodes élaborées en fonction de l'approche communicative avec accent placé sur la communication orale.

**ACTIVITÉS LINGUISTIQUES 15 semaines**

EN ANGLAIS

pour jeunes de 12 à 15 ans le samedi de 9h00 à 12h00

Inscription: du 5 au 9 janvier 1987 de 8h00 à 16h00 et de 18h45 à 21h00

Toutes les inscriptions se font au secrétariat. Début des cours: semaine du 19 janvier 1987. Examen de classement en anglais: pour les adultes: 12, 13 et 16 janvier.

**COURS SPÉCIAUX**

Français écrit - Anglais

Pour les entreprises privées et les organismes publics et parapublics: cours privés, semi-privés ou de groupes; ces cours sur mesure peuvent se donner sur place ou dans les locaux du collège, selon des horaires adaptés aux disponibilités des individus ou des groupes; contactez-nous pour vous conseiller dans l'évaluation de vos besoins.

**EN ANGLAIS AU NEW HAMPSHIRE**

(3 semaines) pour personnes adultes; nombre limité. Réservez votre place.

Dates: 5 juillet au 24 juillet 1987

Programme offert en collaboration avec le service de l'éducation permanente de l'Université du New Hampshire à Durham (pres de Hampton Beach).

Logement et pension. Chambres individuelles ou doubles sur le campus. 3 repas quotidiens à la cafétéria, du dimanche au vendredi soir.

Cours le matin, activités en après-midi et en soirée, facilités pour pratique des sports, proximité des plages et excursions de fins de semaine dont une journée guidée à Boston. Assurance médicale incluse.

Inscription avant le 14 mai 1987

**Les ateliers de langues**

Collège Saint-Charles-Garnier

1150, St-Cyrille ouest, Québec, Qué. G1S 1V7

Tel.: 681-0107, postes 46 ou 47

SPÉCIAL

21

POUR

Se mettre en forme, c'est une partie de plaisir chez NAUTILUS PLUS!

Abonnez-vous avec un ami et ne payez qu'un seul investissement initial.

Faites vite! L'offre se termine le 15 février 1987.

exclusivement chez

Nautilus PLUS INC.

POUR LA FORME AU MAXIMUM

**Charlesbourg**  
Club de Tennis Avantage  
1080, rue Bouvier  
622-5005

**Charlesbourg**  
(Anciennement Club Lebourgneuf)  
4500, boul. des Gradins  
627-3441

**Québec**  
Parc Samuel Holland  
3, Parc Samuel Holland  
527-2577

## LE MONDE

Un record de \$1,024 milliards

# Reagan aura du mal à faire passer son budget

♦ WASHINGTON (NYTNS, AFP, AP, PC) — Le président Reagan a envoyé hier au Congrès un projet de budget record de \$1,024 milliards pour l'année 1988, projet qui réclame d'autres grandes réductions dans les programmes domestiques, un modeste accroissement des sommes consacrées à la défense et pas de hausses d'impôt.

Le 100<sup>e</sup> Congrès est dominé

par l'opposition démocrate pour la première fois depuis l'arrivée au pouvoir de M. Ronald Reagan en 1981. De plus, la Maison-Blanche est politiquement affaiblie par le scandale des ventes d'armes à l'Iran.

L'opposition paraît irréductible entre la position du président, qui exclut toute augmentation d'impôt pour réduire l'énorme déficit fédéral, et la nouvelle majorité démocrate, déterminée à empêcher

la plupart des coupes et économies budgétaires proposées par la Maison-Blanche (\$42 milliards).

La marge de manoeuvre est dans les deux cas très étroite: le projet de M. Reagan prévoit un déficit de \$107,8 milliards de dollars, inférieur de 37 pour 100 à celui attendu cette année (\$173 milliards), mais tout juste en-dessous du plafond de \$108 milliards de dollars imposé par la loi Gramm-Rudman de retour graduel à l'équilibre budgétaire.

Pour réduire le déficit budgétaire fédéral, le président Ronald Reagan a proposé hier de poursuivre le mouvement de privatisation en vendant notamment la compagnie de chemins de fer Amtrak qui a connu dimanche l'une des pires catastrophes de son histoire. Le document insiste sur le fait que le gouvernement doit "se retirer du transport de passagers par chemins de fer".

Le projet de M. Reagan prévoit également d'amputer de 15,4 pour 100 les programmes de soutien aux prix agricoles, tandis que les agriculteurs américains font face à une crise de débouchés sans précédent.

Il rogne certains budgets sociaux et demande la suppression de la quasi-totalité des subventions aux transports publics.

### Le budget militaire

Le budget militaire progresse de 5,45 pour 100 et représente quelque 29 pour 100 du total des dépenses fédérales (\$297,6 milliards).

Il s'agit cependant de la plus faible augmentation demandée pour les crédits du Pentagone depuis l'accession de M. Reagan à la Maison-Blanche en 1981.

Les recherches sur l'Initiative de défense stratégique ("guerre des étoiles") bénéficient de crédits de \$5,2 milliards, en augmentation de 62 pour 100.

Les crédits ouverts pour les affaires internationales, y compris l'aide à l'étranger, augmenteraient de 4,1 pour 100. Les contras nigaraguays bénéficieraient d'une nouvelle aide de \$105 millions, déjà très controversée.

La NASA, notamment la navette spatiale, font également partie des privilégiés avec une enveloppe de \$10,5 milliards, en hausse de plus de 30 pour 100.

Les crédits fédéraux pour la recherche et les programmes d'éducation sur le SIDA augmentent de 28 pour 100 (à \$534 millions).

### Les pluies acides

Le président Reagan a prévu dans son budget de consacrer, l'an prochain, \$287,1 million (US) à un programme de recherche de méthodes moins coûteuses de réduction des pluies acides. Le président a expliqué que les méthodes actuelles sont trop coûteuses et pourraient entraîner la perte de milliers d'emplois dans les mines et les secteurs connexes.

En présentant ce budget au Congrès américain, pour l'exercice fiscal débutant le 1<sup>er</sup> octobre 1987, le président estime qu'il remplit la promesse faite au premier ministre Brian Mulroney, l'an dernier, de donner suite aux recommandations d'émissaires spéciaux sur la question des pluies acides. ●

## Le président est en "excellente forme"

♦ WASHINGTON (AFP, Reuter) — Le président Ronald Reagan "est en excellente forme" après l'opération à la prostate qu'il a subie hier et "aucune complication" n'a été signalée, a annoncé la Maison-Blanche quelques heures après l'intervention.

L'examen préliminaire des tissus retirés lors de l'opération démontre qu'il s'agit de "tissus bénins" (non cancéreux), a indiqué M. Larry Speakes, porte-parole de la présidence, en citant des informations communiquées par les médecins. La veille, M. Reagan, 75 ans, avait subi l'ablation dans le colon de quatre polypes qui étaient également, selon les examens, non cancéreux.

La tumeur de la prostate qui obstruait l'urètre a été éliminée hier. Un bulletin médical définitif doit être rendu public aujourd'hui.

Le président ne prend actuelle-

ment aucun médicament à la suite de cette intervention et n'a pas fait part d'un besoin d'en prendre.

Selon la porte-parole de son épouse, le président américain a fait des "blagues urologiques" pendant l'opération qui a duré environ une heure. Mme Nancy Reagan a pour sa part déclaré que son époux avait "bon moral".

Des experts médicaux ont indiqué qu'il y avait 10 pour 100 de risques de trouver des cellules cancéreuses dans les tissus retirés de la voie urinaire de M. Reagan. Mais ils ont ajouté que cela ne causait pas beaucoup d'inquiétude parce que le type de cancer généralement trouvé a tendance à se répandre très lentement. Dans le cas du président Reagan, le traitement aurait été bénin et certainement pas de nature à l'empêcher de travailler, ont-ils souligné. ●

### EN BREF

#### Irangate: demande refusée

WASHINGTON (AFP) — Le président Ronald Reagan a demandé hier à une commission du Congrès de rendre public son rapport d'enquête sur les ventes d'armes américaines à l'Iran mais les dirigeants de l'opposition démocrate ont estimé que cette mesure pourrait compromettre d'éventuelles poursuites judiciaires. M. Reagan souhaite que soit immédiatement rendue publique une version expurgée de ses passages confidentiels d'un rapport établi, avec la participation de fonctionnaires gouvernementaux, par la Commission des affaires de renseignement du Sénat. Le leader de la nouvelle majorité démocrate au Sénat, M. Robert Byrd, a estimé que la publication de ce rapport serait "une erreur".

#### Rencontre aux Philippines

MANILLE (AFP) — Un membre influent de la Chambre des représentants américaine, M. Stephen Solarz, a rencontré des dirigeants de la rébellion communiste des Philippines durant la visite qu'il vient d'effectuer dans ce pays, a annoncé hier un porte-parole des rebelles après son départ. La rencontre a eu lieu dimanche à la demande de M. Solarz, a précisé M. Antonio Zumel, le porte-parole du Front démocratique national (FDN), une organisation dominée par les communistes. Elle avait été, a-t-il dit, organisée par "des amis communs". M. Solarz, qui préside la sous-commission de la Chambre pour les affaires d'Asie de l'Est et du Pacifique, a donné l'assurance que si la trêve conclue par le gouvernement philippin avec les communistes était rompue, "les États-Unis feraient tout leur possible pour aider le gouvernement des Philippines à défendre la démocratie".

#### Accord Thaïlande-USA

BANGKOK (AFP) — La Thaïlande et les États-Unis paraperont vendredi à Bangkok un accord sur l'installation en Thaïlande d'un stock de guerre de réserve (WRS), le premier du genre dans un pays où il n'existe pas de base américaine, a-t-on annoncé hier de source officielle dans la capitale thaïlandaise. L'accord, qui ne prévoit pas le stationnement de troupes américaines en Thaïlande, devra être soumis à l'approbation du Congrès américain. Les États-Unis étaient absents de la région depuis la fermeture des bases américaines en Thaïlande en 1976. Le stock, d'un montant de \$20 millions environ, est constitué essentiellement de munitions mais aussi d'armes, sera sous garde exclusive des forces armées thaïlandaises. Il doit être utilisé par ces dernières en cas d'invasion du pays par les Vietnamiens installés au Cambodge.

#### Challenger: débris enterrés

CAP CANAVERAL (AP) — Près d'un an après l'explosion de la navette Challenger qui avait provoqué la mort de ses sept astronautes, la NASA a commencé hier à enterrer les débris de l'engin spatial. Les restes de Challenger seront enfouis à 27 mètres de profondeur dans deux silos abandonnés et jadis destinés à des missiles Minuteman. Deux blocs de béton de 4,5 tonnes boucheront ces silos, enterrant à jamais les 125 tonnes de métal tordu. Parmi les débris se trouvent de gros morceaux du fuselage, une aile et surtout la cabine d'équipage qui avait résisté à l'explosion avant de faire une chute de près de 14,000 mètres dans l'océan Atlantique. Il a fallu sept mois pour repêcher les restes de la navette. Il faudra environ deux autres mois pour les enterrer dans les deux silos sur une plage à quelque 3,2 kilomètres de l'aire d'où Challenger s'était envolée.

#### Tragédie: survivant décédé

PRETORIA (AFP) — Un survivant de la catastrophe aérienne qui, le 19 octobre dernier, coûta la vie au président mozambicain Samora Machel est mort hier dans un hôpital sud-africain, a annoncé le ministre sud-africain des Affaires étrangères, M. Roelof Pik Botha. M. Guido Martinho, qui faisait partie de la délégation mozambicaine à la réunion des pays de la ligne de front qui s'était tenue en Zambie le jour de la catastrophe, était le dernier survivant encore hospitalisé en Afrique du Sud. Il était maintenu en vie à l'hôpital de Nelspruit, dans la province du Transvaal près du lieu de la catastrophe, à l'aide d'un poumon artificiel.

#### Harold Macmillan inhumé

LONDRES (AFP) — Harold Macmillan, l'ancien premier ministre conservateur décédé le 29 décembre dernier à l'âge de 92 ans, a été enterré hier dans sa paroisse de St Giles à Horsted Keynes (Sussex, sud de l'Angleterre). Conformément à son choix, le cercueil, avait été recouvert de fleurs jaunes et blanches provenant du jardin de sa résidence de Birch Grove. Deux cents personnes environ, dont la première ministre Margaret Thatcher et l'ancien premier ministre Edward Heath, ont assisté à l'enterrement.



C'est d'un tel amas de ferraille que les secouristes tentent toujours de dégager les quelques cadavres qui peuvent encore s'y trouver. La collision de dimanche a fait au moins 15 morts et 175 blessés. Aucun Canadien, semble-t-il, ne se trouvait à bord.

Les recherches se poursuivent toujours

## Amtrak: au moins 15 morts

♦ BALTIMORE (AFP, AP) — Quinze cadavres avaient été dégagés hier matin d'un train de la compagnie Amtrak qui a déraillé dimanche dans la banlieue de Baltimore, après être entré en collision avec un convoi de trois locomotives, ont annoncé les services de secours.

La catastrophe a également fait 175 blessés, dont 78 ont été hospitalisés. Les services de secours estimaient que le nombre des décès pourrait être plus important.

Parmi les dernières victimes retirées des décombres figurent une fillette de 12 ans, un petit garçon de 6 ans et un mécanicien, ont précisé les sauveteurs.

Il semble bien qu'aucun Canadien ne se trouvait à bord du train. Plus d'une journée après la ca-

tastrophe, les enquêteurs fédéraux commencent leur travail. Les autorités compétentes ont ordonné des tests de dépistage de drogue chez les membres survivants de l'équipage.

Des équipes de secouristes continuent de tenter d'atteindre un wagon écrasé par l'impact.

"Il n'y a pas de signe de vie dans ces voitures," dit le major Robert Oatman, de la police du comté de Baltimore. Mais il a ajouté à l'intention des journalistes au cours d'une conférence de presse tenue à quelques mètres des débris tordus qu'il était possible qu'un ou deux cadavres se trouvent encore dans les débris.

Plus de 24 trains ont été annulés depuis la catastrophe survenue di-

manche peu après midi, mais le trafic ferroviaire devait reprendre hier soir ou ce matin, lorsque les grues auront totalement dégagé les voies.

Le train rapide "Colonial", qui reliait Washington à Boston (Massachusetts), avec quelque 520 passagers à bord, avait percuté un convoi de trois locomotives qui lui coupait la route à un aiguillage situé près d'Essex, à quelques kilomètres au nord de Baltimore.

Les 12 wagons du train de voyageurs ont déraillé et quatre d'entre eux, dont le wagon-bar, se sont encastrés les uns dans les autres.

La catastrophe ferroviaire de dimanche est la plus meurtrière aux États-Unis depuis 1972 quand l'accident d'un train de la banlieue de Chicago avait fait 45 morts. ●

## Chirac refuse toute hausse salariale pour les cheminots

♦ PARIS (AFP, Reuter) — Le premier ministre français Jacques Chirac, confronté à une grève qui paralyse les chemins de fer depuis 19 jours et à des menaces de débrayages dans d'autres secteurs, s'est refusé hier à toute concession salariale susceptible de remettre en cause sa politique de redressement économique.

Parlant pour la première fois de la situation sociale depuis le début du conflit dans les chemins de fer, M. Chirac a indiqué: "Il ne faut pas compter sur le gouvernement pour conduire une politique qui, apparemment de compréhension et d'ouverture, ferait à nouveau flamber les prix, relancerait l'inflation et mettrait en cause la compétitivité de notre production, ce qui se traduirait par 500 à 600,000 chômeurs de plus dans les mois qui viennent".

De son côté, le Conseil national du patronat français (CNPF) a estimé qu'une extension du conflit à d'autres secteurs que les chemins de fer "compromettrait davantage

les résultats déjà obtenus dans la voie du redressement de la compétitivité des entreprises, y compris publiques".

Le CNPF a ainsi mis en garde les syndicats qui s'apprêtent à paralyser aujourd'hui l'ensemble des transports parisiens et qui ont lancé des mots d'ordre de grève pour le même jour à l'Electricité et Gaz de France et dans les Postes et Télécommunications, indiquant qu'ils prenaient la une "lourde responsabilité".

Toutefois, les négociations entre les syndicats et la direction des transports parisiens (RATP) ayant échoué hier soir, il devenait certain que le mouvement du lendemain serait suivi dans la capitale.

Hier, des syndicats comme la CGT (proche du Parti communiste) et la coordination des grévistes non syndiqués ont appelé les cheminots à "tenir bon", soulignant que la France n'avait jamais connu un tel mouvement. Ils ont également appelé à la réouverture des négociations, notamment sur les conditions de travail, alors qu'aucune nouvelle rencontre avec la direction de la SNCF n'est prévue avant jeudi.

Durant le week-end, une douzaine de dépôts sur 94 a voté la re-

prise du travail, favorisée dans le même temps par l'évacuation par la police des grévistes qui occupaient les voies de chemin de fer, un peu partout en France.

### Répercussions

Outre les répercussions économiques qu'entraîne la grève des cheminots, cette grave crise sociale, la première depuis la victoire de la droite aux élections de mars dernier, a créé un nouveau malaise au sein de la cohabitation entre le président (socialiste) François Mitterrand et le gouvernement du néogaulliste Jacques Chirac.

Le chef de l'État, qui avait appelé à la négociation dans l'esprit d'une "paix sociale indispensable" à l'occasion de ses vœux à la nation, le 31 décembre au soir, avait reçu le lendemain des cheminots grévistes du sud de la France où il se reposait.

Cette rencontre survenue en plein conflit et alors que le gouvernement entendait ne céder sur rien d'essentiel, n'a pas été du goût de tous. Ainsi, hier, M. Chirac a souhaité "qu'au niveau des autorités de l'État, il y ait une claire conscience du devoir de chacun", petite phrase qui a sonné comme un avertissement au président Mitterrand. ●

## Incendie de Porto Rico: début des poursuites

♦ (AP, PC, NYTNS) — Les premières poursuites judiciaires ont été intentées hier en Cour de district des États-Unis au nom de deux des victimes de l'incendie qui a fait 96 morts et blessé au moins 140 personnes à l'hôtel Dupont Plaza de San Juan, à Porto Rico.

Les plaignants accusent les propriétaires de l'établissement d'avoir fait preuve de négligence au moment du sinistre, qui s'est déclaré la veille du Jour de l'An. Ils réclament un total de \$19 millions (US) en dommages-intérêts.

A Toronto pendant ce temps avait lieu, à quelques heures d'intervalle, les services funèbres respectifs des deux victimes canadiennes de la tragédie, Jean Fogel, âgée de 36 ans, et Lily Snider, âgée de 46 ans.

Un porte-parole de la famille de Mme Fogel a indiqué que les membres de la famille songeaient également à engager une action en justice. Des enquêteurs auraient entendu dire que la direction de l'hôtel a été avertie de possibles problèmes, mais qu'elle n'en a pas tenu compte.

Les autorités portoricaines sem-

blent maintenant pratiquement certaines qu'on a délibérément mis le feu à l'hôtel.

Les enquêteurs ont déterminé que l'incendie a éclaté après qu'un incendiaire eut mis le feu à des meubles enveloppés de plastique "dans le secteur de la salle de bal", a déclaré hier un enquêteur fédéral de haut rang.

La tragédie pourrait être liée à un conflit de travail entre les employés et la direction de l'hôtel.

On prévoit que les deux poursuites engagées hier ne sont que les premières d'une longue série d'actions en justice. Plusieurs familles américaines ont déjà indiqué leur intention de poursuivre.

La poursuite intentée au nom de Juan Rosario Torres, un travailleur de l'hôtel âgé de 63 ans, réclame \$9 millions pour "la négligence délibérée" des propriétaires hôteliers. La poursuite accuse aussi l'hôtel d'avoir "fermé et bloqué les issues du casino", prenant au piège la victime, qui se trouvait à l'intérieur.

La deuxième poursuite, pour une somme de \$10 millions, a été engagée par Jose Aponte Rodriguez, qui a été blessé dans l'incendie. ●



#### Nouvelle manif à Pékin

Quelque 500 étudiants de l'Université de Pékin ont brûlé hier des copies du Quotidien de Pékin, le journal officiel chinois, pour protester contre ses reportages "biaisés" sur les manifestations d'étudiants de ces dernières semaines en faveur de la démocratie en Chine. Les manifestants, qui ne se sont pas aventurés à l'extérieur du campus universitaire, ont également déroulé des banderoles sur lesquelles on pouvait lire "Quotidien de Pékin, va au diable".

# ARTS ET SPECTACLES



**Rent-a-Cop**  
Burt Reynolds et Liza Minnelli échangent quelques mots sur le plateau du tournage de "Rent-a-Cop", aux studios Cinecitta de Rome. Reynolds joue le rôle d'un policier de Chicago qui protège une prostituée des menaces d'un tueur. Le film, dirigé par Jerry London, marque le retour au cinéma de Minnelli après une absence de cinq ans.

## Choix des critiques américains Blue Velvet est le meilleur film de 86

♦NEW YORK (AFP-NYTN) - Blue Velvet, du cinéaste américain David Lynch, a été désigné meilleur film de l'année 1986 par la société des critiques de cinéma américains réunie, le week-end dernier, à New York. Lynch a été nommé le meilleur directeur.

Avec Hannah and Her Sisters de Woody Allen au deuxième rang, et la troisième place allant à Platoon d'Oliver Stone, chacun des trois

meilleurs films de l'année a été écrit et dirigé par une seule et même personne.

Les 31 critiques qui ont participé au vote ont d'autre part choisi comme meilleur acteur Bob Hoskins pour son rôle dans Mona Lisa. Jeff Goldblum, pour son jeu dans The Fly, et Paul Newman, pour The Color of Money, étaient au deuxième et troisième rang respectivement.

Chloe Webb a été choisie comme meilleure actrice pour Sid and Nancy. Au deuxième rang, ex-aequo, on retrouve Sandrine Bonaire, pour Vagabond, et Kathleen Turner, pour Peggy Sue Got Married.

Dennis Hopper a été retenu comme le meilleur acteur de soutien pour son rôle dans Blue Velvet et Dianne Wiest, meilleure actrice de soutien pour Hannah and Her Sisters.

La société a attribué le titre de meilleur documentaire à Marlene de Maximilian Schell et celui du meilleur scénario à My Beautiful Laundrette.



David Lynch a été choisi le meilleur directeur pour son Blue Velvet.

## "Tarkovski a su représenter la vie du Christ crucifié dans son propre pays"

♦PARIS (AFP) - Plusieurs centaines de personnes, - du monde du cinéma, des représentants officiels, mais aussi beaucoup de jeunes et d'anonymes - ont assisté aux obsèques du cinéaste soviétique Andreï Tarkovski, hier après-midi, à la cathédrale russe orthodoxe de Paris.

Exceptionnellement, le violoncelliste russe, Mstislav Rostropovitch, a joué à l'issue de la cérémonie, du haut des marches de l'église un court morceau de Bach à la mémoire du cinéaste décédé, le 29 décembre, à Paris, des suites d'un cancer à l'âge de 54 ans.

Considéré comme l'un des plus grands cinéastes mondiaux, Tarkovski avait décidé en 1984 de ne plus revenir en URSS. On lui doit notamment Andreï Roublev, Stalker, Solaris.

"Andreï Tarkovski a été visité par Dieu, habité par son esprit. A travers sa vie et son oeuvre il a cherché à communiquer cette vi-

sion. Il est le symbole de la vie éternelle de la Sainte Russie. Un prêtre russe contemporain a dit que la Russie était crucifiée sur le Golgotha, Andreï Tarkovski a su dans son oeuvre représenter la vie du Christ crucifié dans son propre pays", a déclaré dans son hommage au cinéaste le prêtre Bobrinski.

Sous la coupole de l'église, de nombreuses gerbes de fleurs parmi lesquelles celles du Goskino (comité d'Etat soviétique pour le cinéma), de l'Union des cinéastes soviétiques, de l'ambassadeur d'URSS, ainsi que des petits bouquets anonymes, entourent le cercueil du cinéaste.

Des représentants du président, du premier ministre et du ministre de la Culture français ont assisté à la cérémonie de même que de nombreuses personnalités du monde du cinéma.

Le corps du cinéaste sera inhumé au cimetière russe orthodoxe de Sainte-Geneviève-des-Bois, dans la banlieue parisienne.

## Le cancer emporte la romancière Margaret Laurence, à 60 ans

♦(PC) - La romancière canadienne Margaret Laurence est décédée, hier, à l'âge de 60 ans. Depuis plusieurs mois, elle luttait contre le cancer, une situation dont elle refusait de discuter publiquement.

Née Jean Margaret Wemyss, en 1926, à Neepawa, au Manitoba, de parents d'origine écossaise et irlandaise, elle avait acquis la renommée avec la publication à la fin des années 1960 et au début des années 1970, des trois premiers récits d'une série, ayant comme toile de fond la petite ville imaginaire de Manawaka: The Stone Angel, A Jest of God et The Fire-Dwellers.

C'est cependant avec The Divi-



Margaret Laurence dans une photo récente.

ners, le quatrième volume de la saga de Manawaka, en 1974, que Margaret Laurence a attiré l'attention. Des groupes religieux fondamentalistes ainsi que des membres de commissions scolaires avaient en effet réclamé le bannissement du livre dans les bibliothèques scolaires, après avoir été offensés par certaines scènes sexuelles du roman un peu trop réalistes.

Après The Diviners, elle n'avait plus écrit de roman; elle avait signé des articles, elle avait publié des récits pour enfants, mais installée à Lakefield, en Ontario, elle passait surtout ses journées au milieu des gens des environs ou s'enfermait chez elle pour répondre en une année jusqu'à 1,200 lettres d'étudiants, d'universitaires et d'admirateurs.

Elle accordait également son appui aux mouvements en faveur du désarmement.

Margaret Laurence avait perdu sa mère à l'âge de quatre ans et son père à l'âge de 10 ans. C'est une tante, devenue par la suite sa mère adoptive, qui l'a élevée.

L'influence qui l'a le plus marquée dans son enfance a été celle de son père adoptif, un être autoritaire qu'elle a dépeint dans son livre A Bird in the House.

Elle s'est souvent décrite comme une chrétienne social-démocrate. La religion n'a jamais tenu une grande place dans sa vie mais si elle allait occasionnellement au temple de l'Église unie de Lakefield.

Très jeune, elle avait décidé de devenir écrivaine et, dès 1939, elle avait utilisé le nom de Manawaka dans un conte destiné à un concours du Winnipeg Free Press. Après ses études universitaires, elle a travaillé comme journaliste.

Puis elle a marié un ingénieur civil, Jack Laurence, et l'a suivi en Grande-Bretagne. Dans les années 1950, le couple a passé sept ans en Afrique. Ils ont eu deux enfants, un garçon et une fille. Ils se sont séparés en 1962 et ont divorcé en 1969.



Une oeuvre de Jean-Marie Gagnon, de l'atelier Silex.

### Atelier Silex

♦Le Centre de diffusion en arts visuels de Québec débute sa saison d'hiver en présentant jusqu'au 1er février, à la Galerie du Grand Théâtre, une exposition de sculptures de l'atelier trifluvien Silex. Fondé en 1983 afin de promouvoir la sculpture contemporaine sur pierre et la mosaïque dans la région de la Mauricie, cet atelier communautaire en est un de production et de recherche. Il regroupe les artistes Mario Coulombe, Jean-Marie Gagnon, Roger Gaudreau, Jean Lebel, Denis Matte et Judith Picard.

Le vernissage de l'exposition a lieu, aujourd'hui, à 17h.

## Elton John ne croit pas sa carrière en danger

♦SYDNEY, Australie (AP) - La vedette rock Elton John est entrée dans un hôpital privé à Sydney, hier, pour y subir une opération de la gorge qui pourrait affecter sa carrière de chanteur.

Fatigué par un long vol de nuit l'ayant amené de Perth, dans l'ouest de l'Australie, à Sydney, le chanteur a avoué qu'il était inquiet mais que la gravité de son cas avait été exagérée par les médias.

Je ne pense pas que ce soit aussi sérieux qu'on l'a décrit, a-t-il déclaré. Qui peut dire quand je chanterai à nouveau?

Elton John a eu des problèmes de gorge pendant sa récente tournée en Australie et les médecins lui ont conseillé, la semaine dernière, de se soumettre à une opération de chi-

rurgie exploratoire, qui se déroulera aujourd'hui.

Le musicien s'est en effet effondré sur scène à Sydney et a dû annuler un concert à Perth, ainsi que toutes ses représentations prévues pour 1987 (y compris une tournée aux États-Unis).

Avec un peu de chance, il n'y aura pas d'opération importante, a expliqué le chanteur. Je ne pense pas que ma carrière soit en danger, mais je veux simplement me débarrasser de ce problème.



**CINÉMAS CINEPLEX ODEON** 250 MARDIS

<b>PIERRE RICHARD et GERARD DEPARDIEU</b> <b>LES FUGITIFS</b> C'EST BON EN CRIME! PLACE CHAREST CINÉMA LIOD	<b>LES FOUS DE BASSAN</b> Yves Simoneau PLACE CHAREST
<b>STEVEN SPIELBERG</b> <b>Fier et le Nouveau Monde</b> PLACE CHAREST	<b>TOM CRUISE</b> <b>TOP GUN</b> PLACE CHAREST
<b>LE DÉCLIN DE L'EMPIRE AMÉRICAIN</b> PLACE CHAREST	<b>ANDRÉ MELANÇON</b> <b>BACH et bottine</b> LE PARIS
<b>3 AMIGOS!</b> VERSION FRANÇAISE PLACE CHAREST	<b>ALIENS, le retour</b> PLACE CHAREST
<b>LE "UN VRAI DÉLICE"</b> <b>RAYON VERT</b> un film de ERIC ROMMER PLACE CHAREST	<b>LA MOUCHE</b> LE PARIS
<b>PEGGY SUE</b> VERSION FRANÇAISE DE PLACE CHAREST	<b>JEAN POIRET et JEAN-CLAUDE BRIALY</b> <b>LAVARDIN</b> PLACE CHAREST
<b>ANTARCTICA</b> LE PARIS	<b>UNE HISTOIRE VRAIE</b> <b>ANTARCTICA</b> LE PARIS

**Tous les MARDIS 3.00\$**

<b>LA NOUVELLE COMÉDIE DE L'ÉQUIPE DE "Y A-T-IL UN PILOTE DANS L'AVION"</b> DANNY DEVITO GALERIES CAPITALE	<b>Y A-T-IL QUELQU'UN POUR TUER MA FEMME?</b> NETTY MIDLER En sem.: 19h30 et 21h30.
<b>WILLIAM HURT et MARLEE MATLIN</b> <b>Les Enfants du silence</b> En sem.: 19h00 et 21h10. GALERIES CAPITALE	<b>DRÔLE! DRÔLE! DRÔLE!</b> Les aventures d'un joyeux luron australien à New York. PAUL HOGAN est <b>"Crocodile DUNDEE"</b> Il y a un peu de lui dans chacun de nous. VERSION FRANÇAISE En sem.: 19h20 et 21h20.
<b>"UN FILM SPLENDIDE ET ÉMOUVANT"</b> Richard Gay, Bon Dimanche SEAN CONNERY et F. MURRAY ABRAHAM Le <b>NOM de la ROSE</b> En sem.: 18h40 et 21h00.	<b>STAR TREK IV: THE VOYAGE HOME</b> V.O. ANGLAISE Le <b>CANADIEN</b> 7000 Boulevard LAURIER 656-9922 En sem.: 19h00 et 21h00.
<b>LA CHASSE AUX NANAS</b> 2e film: "REVES DE SEXE" 252, St-Joseph est-522-2623	<b>MISSION</b> En sem.: 18h40 et 21h00.
<b>EDDIE MURPHY SE RETROUVE DANS LE FEU DE L'ACTION.</b> Et ça va être la pagaille <b>THE GOLDEN CHILD</b> V.O. ANGLAISE PLACE QUÉBEC En sem.: 19h30 et 21h30.	<b>... il y a eu meurtre</b> JANE FONDA et JEFF BRIDGES <b>THE MORNING AFTER</b> V.O. ANGLAISE 13h20, 15h20, 17h20, 19h20, 21h20.
<b>CLINT EASTWOOD</b> <b>HEARTBREAK RIDGE</b> V.O. ANGLAISE STE-FOY 7500 Boulevard LAURIER 656-0522	<b>ESTEVEZ MOORE</b> Amants - Héros - Problèmes <b>WISDOM</b> 13h10, 15h10, 17h10, 19h10, 21h10. V.O. ANGLAISE

ARTS ET SPECTACLES

# Sinatra est "démoli" par les Français

♦(PC) - Les titres de la presse française à l'occasion de la publication à Paris de la biographie de Frank Sinatra ressemblaient à un concours de démolition. La biographie non autorisée qui a attiré à son auteur la journaliste Kitty Keller une poursuite en dommages de \$2 millions a été publiée en France par les Presses de la Cité à peu près en même temps qu'elle l'a été ici par les éditions Libre Expression.

S'il y avait réellement eu concours, il aurait sans doute été remporté par un magazine qui a tiré (en vingt points) "Sinatra Nostra", une allusion aux liens qu'entretenait le chanteur avec la pègre américaine.

Une mention honorable aurait été décernée à un autre magazine pour un bas de vignette original. Au-dessous d'une photo de Sinatra, en tige d'universitaire après avoir reçu un doctorat honorifique, le magazine avait simplement écrit: Sinatra, docteur ès Mafia.

## Lettres disparues

Vingt lettres du dramaturge britannique George Bernard Shaw sont disparues de la chambre où elles étaient gardées à la bibliothèque de l'université de Californie, à Fullerton. Elles avaient été écrites à la main par Shaw entre 1882 et 1885 et étaient adressées à Alice Lockett, une nurse anglaise qui a été une des nombreuses flammes de l'humoriste. Elles faisaient partie d'une collection de lettres précieuses conservées avec d'innombrables mesures de sécurité.



Pour Catherine Balance, la priorité va au texte, au coeur et à la conscience.

# Catherine Balance, au Café des Récollets

♦A son arrivée de France, où elle est née dans le sud-ouest, Catherine Balance a d'abord habité Québec, mais, depuis peu, elle vit à Montréal, ce qui ne l'empêche pas de venir chanter au Café des Récollets, en fin de semaine prochaine, les 8, 9 et 10 janvier.

par Louis TANGUAY

On se souviendra de cette petite femme pour l'exercice du métier d'auteur-compositeur-interprète qu'elle a fait dans plusieurs lieux scéniques de la région, notamment à l'université Laval, au Bilboquet, aux Nuits du Nord et au Théâtre Petit Champlain.

Pour cette artiste dont on peut qualifier la présence sur scène d'intimiste, simple et sensible, la priorité va au texte, au coeur et à la conscience.

Le ton est parfois grave, parfois humoristique et les musiques vont

de la ballade au jazz, en passant par le blues.

D'ailleurs, avant de s'installer au Québec, en 1980, elle avait suivi les cours de chant de Christiane Legendre à l'École de jazz de Paris.

C'est cependant avec des musiciens d'ici qu'elle a produit son premier 45-tours, portant *Petit à petit* et *Saguénay*, deux chansons douces bien servies par sa voix fluide.

Récemment, elle a participé à quelques spectacles au Bistrot d'Auteurs, à Montréal, de même qu'à un événement organisé pour souligner les 100 ans de l'Union française, les "trois jours de la chanson francophone".

Elle est accompagnée au piano par Michel Poulin qui est aussi le principal arrangeur de ses chansons et, au Café des Récollets, ses spectacles commencent à 22h00, comme d'habitude.

# Une pub coûte moins cher à R.-C. dans l'Est

♦RIMOUSKI - Dans l'Est du Québec (Bas-Saint-Laurent, Gaspésie et Côte-Nord), c'est sur les ondes de la télévision de Radio-Canada que la diffusion d'un message publicitaire coûte le moins cher.

par Jean Didier FESSOU

Tel est le principal constat d'une petite enquête menée par LE SOLEIL, hier après-midi. Enquête qui avait pour but de vérifier les allégations maintes fois entendues dans la région et selon lesquelles la télévision d'Etat se livrait à du "dumping" sur le marché publicitaire, par rapport à la télévision privée.

Pour obtenir ces informations, le bureau du SOLEIL à Rimouski a monté une petite mise en scène. En effet, s'adressant aux vendeurs de publicité des stations de télévision de la région, le bureau du SOLEIL à Rimouski s'est présenté comme la compagnie de distribution Les Bons Produits Inc. Ainsi, dans le cadre d'une campagne de publicité, cette entreprise désirait connaître le coût de diffusion d'un message publicitaire de 30 secondes à une heure de grande écoute (entre 18h et 18h30) et le nombre moyen de téléspectateurs à ce moment-là, selon les résultats du dernier sondage BBM.

Pourquoi ce moment précis de la journée? Parce que c'est l'heure où les stations de télévision de la région diffusent leur bulletin de nouvelles. Bulletins qui constituent la presque totalité de la production télévisée dans l'Est du Québec.

## Résultats

- À Rivière-du-Loup, il en coûte \$70 pour diffuser un message publicitaire de 30 secondes sur les ondes de CKRT-TV (Radio-Canada) à 18h11 ou 18h20. Ce message rejoindra environ 10,000 téléspectateurs.

- Toujours à Rivière-du-Loup, mais sur les ondes de CIMT-TV (TVA-Pathonic), la diffusion du même message de 30 secondes coûtera \$80 et rejoindra près de 14,000 auditeurs. Dans les deux cas l'information a été donnée par Mme Nancy Fortin. Rappelons que ces deux stations appartiennent au groupe Simard qui exerce aussi un monopole radiophonique dans la région.

- À Rimouski, il en coûte \$220 pour diffuser ce message sur les ondes de CFER-TV (TVA-Pathonic) à 18h05 ou 18h17. Il rejoindra 53,000 téléspectateurs âgés de 18 ans et plus, précise M. Gilles Roy.

- Encore à Rimouski, mais sur les ondes de CJBR-TV (Radio-Canada), la diffusion de ce message ne coûtera pas plus de \$90 et il rejoindra environ 20,000 personnes à 18h15, selon M. Richard Paré.

- À Matane, la diffusion d'un message de 30 secondes coûte aussi \$90 sur les ondes de CBGA-TV (Radio-Canada) à 18h07 ou 18h21. Et, mentionne M. Hugues Vigneault, il rejoindra 35,500 téléspectateurs.

- À Carleton, sur les ondes de CHAU-TV (TVA-Pathonic), la diffusion du même message coûtera \$89 et il pourra être vu par 23,000 personnes, selon M. Jean-Yves Ross.

- À Sept-Îles enfin, et toujours selon les informations données par

M. Hugues Vigneault, un message de 30 secondes diffusé à 18h07 ou 18h21 sera vu par 13,000 personnes environ. Coût de diffusion, \$90. Soit le même prix qu'à Rimouski ou à Matane et ce, indépendamment des cotes d'écoute qui peuvent varier du simple au double.

Deux précisions. La première: toutes les stations de télévision mentionnées accordent des escomptes pouvant aller jusqu'à 25 pour 100, si le même message publicitaire est diffusé 10, 15 ou 30 fois (ou plus). La seconde: le matériel du message publicitaire dont il est question dans ce reportage est fourni par l'annonceur. Autrement dit, les coûts de diffusion ne comprennent pas les coûts de fabrication du message (coûts qui sont toujours à la charge du client).

## Changements au Télé-Magazine

MARDI 6 JANVIER

17h00 THE PRICE IS RIGHT

18h00 GILLET PURE LAINE

In: Sophie Lapierre, chanteuse; Jean Duberger, ethnologue; Huguette Boucher de Chambré, Fêtes.

18h04 VIDEO HITS

18h30 THREE'S COMPANY

8 9 12 15 18 21

32 33 34 TELESERVICE

In: Henri Guillemette (sujet: bricolage); Gilles Lamoureux (sujet: réaction des parents vis-à-vis leurs enfants et la drogue); Yves Bouché (sujet: son dernier roman "Du sommet d'un arbre"); Jeanne Monce Dubé (sujet: 25 ans de la Fédération québécoise des loisirs littéraires).

21h00 POUR L'AMOUR DU RISQUE

# OU ALLER À QUÉBEC

Faire parvenir vos communiqués à: Lise GIGUÈRE, journal LE SOLEIL, C.P. 1547, 390 St-Vallier est, Québec, G1K 7J6. Tél.: 647-3489



La jeune percussionniste Marie-Josée Simard sera l'artiste invitée de l'Orchestre Symphonique de Québec, ce soir.

## CINÉMA

La classification des films est établie par l'Office des communications sociales. Voici le barème d'appréciation des films qui sont présentement projetés sur les écrans dans les cinémas de Québec et de la Rive-Sud.

- Les chiffres réfèrent à la valeur artistique de l'oeuvre: (1) chef-d'oeuvre; (2) remarquable; (3) très bon; (4) bon; (5) moyen; (6) médiocre; (7) minable.

- Les appréciations des films sont établies sur les copies présentées dans la province de Québec.

CANADIEN (Place Laurier, 656-9922) Star Trek IV - The voyage Home (-) 70 mm. Stéréo Dolby. 19h, 21h10. G. Prix d'entrée spécial du mardi: \$3.

CANADIÈRE (Galeries Canadière, 661-8575) Antarctica (4) 19h, 21h10. G. Prix d'entrée spécial du mardi: \$2.50.

CARTIER (1019 rue Cartier, 525-9340) La publicité, attention ça mord! (-) 19h. Prix spécial pour ce film: \$5; \$2 pour les moins de 14 ans. La couleur pourpre (2) 21h15. 14 ans. Beau temps, mais orange en fin de journée (3) 21h30. Prix d'entrée: \$3.75; \$2 moins de 14 ans et âge d'or.

CINEPLEX CHAREST (coin du Pont et boul. Charest, 529-9745) Cinéma 1: Les fugitifs (-) 12h40, 14h45, 16h45, 19h, 21h10. G. Cinéma 2: Top Gun (5) 12h30, 14h45, 17h, 19h30, 21h45. G. Cinéma 3: Le rayon vert (2) 13h, 17h10, 21h30. G. Inspecteur Lavardin (4) 15h, 19h20. G. Cinéma 4: Tree amigos (-) v. française. 12h45, 14h50, 17h, 19h15, 21h30. G. 5: Peggy Sue s'est mariée (3) 13h10, 15h25, 17h30, 19h45, 21h50. G. Cinéma 6: Le déclin de l'empire américain (4) 12h45,

14h50, 17h, 19h15, 21h30. 14 ans. Cinéma 7: Les fous de bassan (-) 12h30, 15h, 17h15, 19h35, 21h45. 14 ans. Cinéma 8: Fievel et le nouveau monde (-) 13h30, 15h30, 17h25, 19h20, 21h15. G. Prix d'entrée spécial du mardi: \$2.50.

CLAP (2360 Chemin Sainte-Foy, 653-3750) Salle Premeur: 37.2 le matin (3) 12h15, 14h30, 16h45, 19h, 21h15. Salle 2: Jean de Florette (3) 12h15, 16h45, 21h. G. Jonathan Livingston le goéland (4) 12h30. G. Top Gun (5) 14h30, 19h. G. 37.2 le matin (3) 14h30, 17h, 21h30. 14 ans. Alien I - Petrangier, le 8e passager (3) 19h15. 14 ans. Prix d'entrée: \$3.75; \$2 pour les 50 ans et plus et les moins de 14 ans.

GALERIES DE LA CAPITALE (5401 des Galeries, 628-2455) Salle 1: Les enfants du silence (4) 19h, 21h10. G. Salle 2: Y a-t-il quelqu'un pour tuer ma femme (4) 19h30, 21h30. 14 ans. Salle 3: Crocodile Dundee (4) v. française. 19h20, 21h20. G. Salle 4: Le nom de la rose (4) 18h40, 21h. 14 ans. Prix d'entrée spécial du mardi: \$3.

LIDO (Lévis 837-0234) Salle Lévis 1: La forêt d'éméraude (4) 19h30. Antarctica (4) 21h40. G. Salle Etchemin 2: Les fugitifs (-) 19h30. G. Prix d'entrée: \$5; \$3.50 jeunesse (14-18 ans); \$2 moins de 13 ans et âge d'or.

MIDI-MINUT (252 rue Saint-Joseph est, 522-2828) La chasse aux nanas (1) 19h30, 16h15, 18h50, 21h25. Réves de l'axe (-) 14h59, 17h34, 20h09. 18 ans. Prix d'entrée: \$5.00.

PARIS (Place d'Youville, 694-0891) Salle 1: Bach et Bottine (4) 12h30, 15h, 17h10, 19h20, 21h25. G. Salle 2: Antarctica (4) 12h, 14h20, 16h40, 19h, 21h15. G. 8 ans. Salle 3: La mouche (4) 12h45, 17h15, 21h40. Aliens le retour (3) 14h35, 19h10. 14 ans. Prix d'entrée spécial du mardi: \$2.50.

PLACE QUÉBEC (525-4524) Salle 1: The Mission (3) v.o.a. 18h40, 21h. G. Salle 2: Golden Child (-) 19h30, 21h30. Prix d'entrée spécial du mardi: \$3.

SAINTE-FOY (Place Sainte-Foy, 656-0592) Salle 1: The morning after (-) 13h20, 15h20, 17h20, 19h20, 21h20. G. Salle 2: Wildom (-) 13h10, 15h10, 17h10, 19h10, 21h10. Salle 3: Heartbreak Ridge (-) 13h20, 15h50, 18h20, 20h50. G. Prix d'entrée spécial du mardi: \$3.

VIDÉOTHÉÂTRE. Bibliothèque Gabrielle-Roy, 355 rue Saint-Joseph est. Auj. 14h, 17h, 19h. La forêt sous les cendres

## MUSIQUE

ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE QUÉBEC sous la direction de Simon Streatfield. Invitée: Marie-Josée Simard, percussionniste. Au programme: François Dompierre, Dubois-Simard, etc. Ce soir 20h. Salle Louis-Frédette, Grand-Théâtre de Québec.

## RÉUNION

Le Groupe Chantelait. Réunion d'information sur l'allaitement à l'hôpital et le retour à la maison, le rôle du père, les problèmes courants et leurs solutions. Ce soir 19h30. Sujet: C.L.S.C. Laurentien, 4120 boul. Chauveau, Sainte-Foy. Rens: 871-0398.

Le Centre de Raja Yoga de Québec. Rencontre sur "La méditation dans l'action". Ce soir 19h30 Centre de Québec, 830 des Jésuites, app. 7. Entrée libre. Rens: 682-0203 ou 3152.

Association Québec-France. Le premier mardi de Québec-France, ce soir 19h au

Petit Séminaire de Québec. Invité: Jean-Gilles Jutra, oéologue. Sujet: Ses connaissances quant à la fabrication et la conservation des vins. Prix d'entrée: \$3. Rens: Yvon Godin 872-2429.

## VERNISSAGE

CENTRE FRANÇOIS CHARON, 525 boul. Hamel, en face de Fleur de Lys. Tous les jours 9h à 21h. Bernadette Poulin-Racine, pastels à l'huile et fusain. Se termine le 27 janvier. Vernissage ce soir 19h.

## COURS DE SCIENCES HYPNOTIQUES

selon la tradition ésotérique

SOIRÉE D'INFORMATION

le 8 janvier 87

entrée gratuite

pour plus de détails sur le lieu et l'heure:

527-5785

CENTRE D'ORIENTATION PSYCHO-ÉSOTÉRIQUE enr.

## Les BALLETS KATALINE MOLNAR



Seule école à dispenser la

MÉTHODE RUSSE (Vaganova)

SESSION HIVER 87: du 12 janvier au 18 avril 1987

Durée: 14 semaines

INSCRIPTION: 7-8-9-10 janvier de midi à 20 heures

Cours offerts:

BALLET CLASSIQUE

• Pré ballet

• Élémentaire

• Intermédiaire • Avancé

• Adultes 1 et II

• COURS POUR GARÇONS

• PAS DE DEUX

FLAMENCO

PROGRAMME DE FORMATION PROFESSIONNELLE

Audition le 14 septembre à 10 hrs

Permis de culture personnelle

835, av. Brown (école Anne-Hébert)

527-0725, 651-6059, 658-2030

Permis d'enseignement de culture personnelle 669603. Loi sur l'enseignement privé

## ACADÉMIE DES BALLETS DE SAINTE-FOY "L'école où il fait bon apprendre" 20 ans d'existence



Sous la direction de Mme Micheline Guyot-Bérubé, directrice-fondatrice BALLET CLASSIQUE ET JAZZ. TOUS LES NIVEAUX - ENFANTS - ADOLÈS - CENTS - ADULTES DÉBUTANTS - DANSE ESPAGNOLE POUR ADULTES - COURS DE PROFESSEUR EN LOISIRS (3 ans)

INSCRIPTION 10 JANVIER DE 14h à 18h.

Pavillon de l'Éducation physique du cégep François-Xavier-Garneau, 635, rue Baillargé, Québec

Renseignements: 656-1756

Permis d'enseignement de culture personnelle #210518 loi sur l'enseignement privé.

## « Concours Mots Insolites »



Gillet... pure laine

A la télévision de Radio-Canada.

En semaine, 17h00 à Québec.

Du lundi au jeudi, 18h30 à Rivière-du-Loup, Rimouski, Matane et Sept-Îles.

Tous les jours, Robert Gillet et ses invités prononcent un mot insolite

Participez chaque semaine en trouvant au moins 3 mots insolites et courez la chance de gagner de magnifiques prix. Tirage tous les jeudis à Gillet... pure laine.

À GAGNER CETTE SEMAINE

1 ensemble laveuse-sècheuse Inqlis

AMEUBLEMENTS TANGUAY

Remplir ce coupon et le retourner à Gillet... pure laine, MOTS INSOLITES, Radio-Canada, C.P. 10,400, Ste-Foy, G1V 2X2 ou le déposer à Place Fleur de Lys aux heures et jours d'enregistrement

lundi le      mardi le      mercredi le      jeudi le      vendredi le

Nom \_\_\_\_\_ Adresse \_\_\_\_\_

Ville \_\_\_\_\_ Tél. \_\_\_\_\_ C.P. \_\_\_\_\_

Les modalités du concours sont disponibles à la maison de Radio-Canada/Québec

# LA CHRONIQUE "OU ALLER A QUÉBEC" ce soir...

LE SOLEIL

Du lundi au vendredi 7h45 - 16h45

CITF - FM Pour l'Amour de la Musique FM 107.5

Samedi et dimanche 8h45 - 16h45

MICHELOB